

PAM/UNHCR Mission d'Évaluation Conjointe

**Pour les réfugiés Centrafricains au
Cameroun (21 janvier - 8 février 2007)**

RAPPORT FINAL

Février 2007



**United Nations High Commissioner for Refugees
(UNHCR)**



**United Nations
World Food Programme** WFP Regional Bureau for West Africa, Dakar
(ODD)

Sommaire

I. INTRODUCTION	3
a) Introduction et objectifs	3
b) Méthodologie	4
PARTIE 1 - FAITS DE BASE	7
1.1. Nombre de réfugiés et démographie	7
1.2. Contexte général.....	9
1.3. Situation de la santé et de la nutrition ; conditions environnementales	12
2.1. Accès à la nourriture et utilisation.....	16
2.2. Ciblage, distribution et suivi de l'aide alimentaire	25
2.3. Programme d'alimentation sélective.....	25
2.4. Denrées alimentaires	26
2.5. Possibilités d'autosuffisance	29
PARTIE 3 - PRÉOCCUPATIONS NON ALIMENTAIRES CONNEXES ET RELATIVES	30
3.1. Articles non alimentaires - standards à respecter et distributions	30
3.2. Services communautaires.....	31
3.3. Préoccupations liées à la protection et au genre.....	32
PARTIE 4 - LOGISTIQUE.....	34
4.1. Logistique.....	34
PARTIE 5 - PARTENARIATS, PLANIFICATION ET AUTRES SUJETS.....	35
5.1. Partenariats et coordination	35
5.2. Plan prévisionnel	35
PARTIE 6 - OPTIONS ET RECOMMANDATIONS FINALES	37
6.1. Options programmatiques	37
6.2. Recommandations finales	37
6.3. Plan d'action.....	37
ANNEXES	42

I. INTRODUCTION

a) Introduction et objectifs

A la demande du Gouvernement camerounais, une mission d'évaluation conjointe (JAM) s'est déroulée du 21 janvier au 8 février 2007. La mission a pu se dérouler grâce à l'appui des autorités administratives et militaires qui ont assuré tout au long de l'exercice la sécurité des équipes et l'accès aux sites.

L'objectif général de la mission est d'évaluer la situation des différents groupes de réfugiés et leurs besoins (alimentaires et non alimentaires) et de formuler des suggestions et des recommandations relatives au type d'assistance (stratégies, mise en œuvre, suivi et évaluation) à apporter à cette population en particulier. Les objectifs spécifiques sont :

- Analyser les caractéristiques générales des conditions de vie des deux groupes de réfugiés et des besoins alimentaires et non alimentaires spécifiques à chaque groupe ;
- Déterminer les mesures et l'assistance requises pour garantir aux réfugiés :
 - Un accès à une alimentation appropriée et suffisante pour couvrir leurs besoins nutritionnels afin d'assurer ou rétablir un bon état nutritionnel dans les 6-12 mois à venir ;
 - La possibilité d'atteindre progressivement une autosuffisance stable dans l'attente d'une solution durable (en évitant des stratégies de survie extrêmes, préjudiciables et indésirables) ;
- Définir les formes d'aides alimentaires liées à la sécurité alimentaire en tenant compte :
 - des habitudes alimentaires des bénéficiaires;
 - du nombre de personnes à prendre en charge et les méthodes appropriées de sélection/ciblage des bénéficiaires de l'assistance ;
 - les différents types de vivres, la/les ration(s) pour différents groupes, la quantité totale et le calendrier de livraison des denrées ;
 - des modalités de distribution de nourriture et d'assistance connexe ;
 - les estimations de coûts et de budget.
- Évaluer les capacités logistiques (facilité d'accès, transport, entreposage, manutention) et les possibilités d'approvisionnement à travers les achats locaux et internationaux.
- Examiner les modalités de distribution d'aide alimentaire et formuler des suggestions pour le suivi et l'évaluation ;
- Déterminer si des mesures immédiates sont nécessaires et, si oui qu'elle assistance est requise pour:
 - prévenir toute atteinte à la sécurité alimentaire de la population hôte locale ;
 - prévenir toute action portant atteinte à l'exploitation durable des ressources naturelles de base de la région du fait des activités des réfugiés (collecte du bois de chauffage, agriculture, élevage...) ;
 - Parer à tout problème grave de pénurie alimentaire ou de malnutrition au sein de la population locale.

- Identifier et évaluer les ressources et les capacités des potentiels partenaires susceptibles de mettre en œuvre, s'il y a lieu, les activités de distribution des aliments, de suivi et d'autosuffisance.
- Collecter les données nécessaires à la planification et la budgétisation opérationnelle, ainsi qu'à la mise en œuvre d'un programme.

Les termes de référence détaillés sont présentés en annexe 1.

b) Méthodologie

Sur la base des rapports d'évaluation préliminaire du HCR, du PAM, de l'UNICEF et du Gouvernement du Cameroun (GoC), les réfugiés sont répartis de façon plus ou moins homogène dans les deux provinces de l'Adamaoua et de l'Est. La plupart des réfugiés sont des peuls *Bororo* dont l'activité principale est l'élevage extensif. Des populations *Mbaya* font également partie des réfugiés en nombre plus réduit. Lors de l'enregistrement de novembre-décembre 2006, le HCR avait identifié 44 sites de sites de réfugiés, 21 dans l'Adamaoua, 23 dans l'Est. Des réfugiés Centrafricains arrivent toujours au Cameroun, mais la grande majorité est entrée dans le pays en 2005 et 2006. Une mission UNICEF/Ministère de la Santé (MINSANTE) en novembre 2006 avait fait état de cas de malnutrition chez les enfants de moins cinq ans des familles de réfugiés.

Tenant compte de ces éléments, un questionnaire « Ménage » a été administré pour collecter des données sur différentes caractéristiques liées à la sécurité alimentaire des familles de réfugiés : Démographie, Santé, Accès à l'eau, Agriculture/élevage, Sources de revenus, Consommation alimentaire, Dépenses du ménage et Types de chocs et capacités de réponse. Un questionnaire « Village » a également été préparé pour des discussions en groupe avec les communautés de réfugiés d'une part et les populations locales d'autre part. Les thématiques du questionnaire « Village » sont : Démographie, Mouvements des populations, Education, Santé, Marché, Assistance externe et Systèmes de vie et vulnérabilité. Des fiches de collecte de données nutritionnelles sur les enfants de 6 à 59 mois, les femmes enceintes et les mères allaitantes ont été également préparées par l'équipe UNICEF/MINSANTE/CARE. Les mesures de Poids, Taille et Périmètre brachial ont été faites sur ces différents groupes.

La méthodologie d'échantillonnage utilisée pour l'enquête « Ménages » est un tirage aléatoire simple à deux degrés. Le premier degré comprend les sites ; le deuxième les ménages. Pour les sites, les unités sont tirées proportionnellement à leurs poids démographiques. Dans le site, les ménages sont tirés au hasard en utilisant la pointe d'un stylo lancé en l'air pour indiquer la direction. Le premier ménage enquêté est celui indiqué par la pointe du bic. Ensuite, les autres ménages sont choisis en respectant un pas de temps 10 entre les ménages et en choisissant le ménage de droite. Sur le terrain, cette approche a été adaptée à la configuration des ménages à l'intérieur et autour des villages.

Pour déterminer la taille globale de l'échantillon, la formule suivante a été utilisée pour décider dans un premier temps la taille minimale requise pour l'échantillon en se fixant une marge d'erreur de 10% et un niveau de confiance de 90%.

$$n = \frac{t_{\alpha}^2 \times p(1-p) \times K}{d^2} \quad [1] \text{ où}$$

n = taille de l'échantillon

$t_{\alpha} = 2$, valeur approximative qui correspond à la valeur type d'un niveau de confiance de 90% ($\alpha = 10\%$)

p = proportion estimative de l'insécurité alimentaire dans la zone

d = 0,05, valeur type d'une marge d'erreur de 5 %

K = effet de grappes (permet de corriger les erreurs éventuelles liées à la constitution des strates) dont la valeur est fixée à 2.

La valeur de p est de 45%, valeur estimative de la proportion de ménages en insécurité alimentaire dans la zone affectée.

La taille de l'échantillon a donc été calculée de la façon suivante :

$$n = \frac{2^2 \times 0,45(1 - 0,45) \times 2}{0,1^2} = 198.$$

Ainsi, le nombre de ménages à enquêter est de 198.

Dans chaque site, 12 ménages seront enquêtés. On aura donc au plus 16 sites à enquêter. Pour tenir compte du poids démographiques de certains sites, des ajustements sur le nombre de ménages à enquêter ont été opérés et au total, 14 sites ont été sélectionnés

Au total 204 ménages ont été enquêtés dans 15 villages ou sites dont 7 dans l'Adamaoua et 8 dans l'Est. Deux cent quatre-vingt-six enfants de 6 à 59 mois ont été pesés et mesurés (118 dans l'Adamaoua, 169 dans l'Est) ; on a mesuré le périmètre brachial chez cent sept mères allaitantes et femmes enceintes à l'Est.

Dans la réalité, les sites utilisés pour l'échantillonnage ne représentent pas l'ensemble des sites d'implantation des réfugiés. Ce sont des sites d'enregistrement des réfugiés qui concentrent plusieurs autres villages de résidence des réfugiés. L'autre limite est la dispersion spatiale des campements qui en font des sous-unités de chaque site. Cette configuration n'a pas été totalement intégrée au départ dans l'échantillonnage. L'absence de chiffres précis sur la population des réfugiés et leur localisation peuvent réduire également la portée des résultats sur les ménages.

Les méthodes de collecte des données sur la situation nutritionnelle des réfugiés se sont révélées inadaptées pour produire des résultats fiables et rendre compte de façon objective de la réalité de la situation de malnutrition chez les réfugiés. En effet, à l'Est, l'équipe a pesé les enfants de 6 à 59 mois du premier ménage sélectionné. Ensuite, les enfants d'autres ménages du site ont été regroupés, puis pesés individuellement. L'âge de chaque enfant a été donné par la mère ou la grand-mère. Le périmètre brachial des enfants présentant des signes de malnutrition « grave », des femmes enceintes et des mères allaitantes présentes a été également mesuré. Cette méthodologie utilisée n'a pas été rigoureuse. Dans l'Adamaoua, sur la base d'une grille de collecte des données "Enfant" et "Mère", les informations suivantes ont été recueillies : le sexe, l'âge, le poids, la taille, le périmètre brachial et l'œdème pour l'enfant ; l'âge et le périmètre brachial pour la mère. Les données ont été enregistrées et analysées avec les logiciels Nutrisurvey for SMART et EXCEL. Un ménage sur 10 a été enquêté. Après le premier ménage, le pas d'échantillonnage de 10 est ajouté au numéro du premier ménage. Si le dixième ménage était un ménage camerounais, on passait au ménage suivant, jusqu'à obtention d'un ménage réfugié. Si le ménage réfugié choisi n'avait pas

d'enfant âgé de moins de cinq ans on passait immédiatement au ménage réfugié suivant jusqu'à obtention du ménage réfugié disposant ayant enfants en âge sus-indiqué. Même si la méthodologie paraît plus acceptable, la taille de l'échantillon est trop faible et les marges d'erreur sur les résultats sont trop grandes. Les valeurs trouvées ne sont pas significatives pour rendre compte rigoureusement et de façon objective du statut nutritionnel des enfants de moins de cinq et des femmes enceintes et allaitantes.

En plus des enquêtes ménages et des entretiens en groupe, la mission a rencontré les autorités locales (gouverneur de province, préfets de départements (Kadey, Mbéré), sous-préfets, chefs d'arrondissement) ainsi que des informateurs-clés comme les chefs de service provinciaux et départementaux de la Santé (médecin chef, médecin de district) et de l'Agriculture (délégué). A Yaoundé, la mission a rencontré les Représentants du PAM, du UNHCR, de la FAO et de l'UNICEF. Une réunion de briefing de tous les membres de la mission a été organisée avant la visite de terrain. Deux équipes ont été constituées pour la visite de terrain : une pour l'Adamaoua dirigée par le chef de mission HCR et une autre pour l'Est dirigée par le chef de mission PAM. Une séance de formation des enquêteurs d'une demi-journée a été organisée à Garoua-Boulai. Faute de temps, les questionnaires n'ont pas été testés. Des adaptations et des modifications mineures ont été apportées après les premiers jours d'enquête. Après vérification de la base de données, sur les 204 questionnaires Ménages remplis, 202 ont validés qui ont permis de faire les différentes analyses ci-dessous.

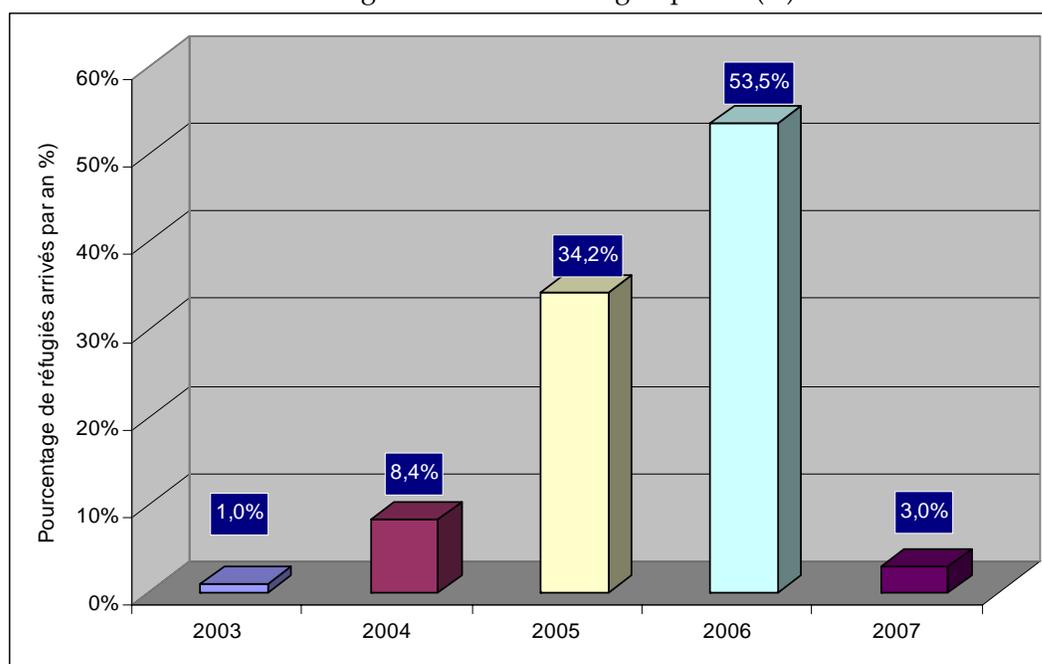
PARTIE 1 - FAITS DE BASE

1.1. Nombre de réfugiés et démographie

La population réfugiée est estimée à 20 423 personnes par le HCR. Les réfugiés sont dispersés sur des milliers de km² dans les départements de Mbéré (Adamaoua), de Lom et Djerem et Kadey (Est) le long de la frontière avec la Centrafrique (voir carte de localisation en annexe 2). Autour des villages, les réfugiés sont éparpillés dans des maisons isolées ou vivent avec les populations camerounaises dans leurs concessions. Dans la majorité des cas, les réfugiés occupent leurs propres « quartiers » avec des abris temporaires en feuilles de raphia. Très peu ont des abris en dur, à l'exception de ceux d'entre eux qui louent leurs maisons auprès de Camerounais (des cas à Garoua-Boulaï, Yokosiré et Borongo-Zembé).

Les premiers réfugiés Centrafricains sont arrivés au Cameroun en 2003 (figure 1) par l'Adamaoua (figure A3.1. en annexe 3). Le flot d'arrivée a culminé en 2005 (34,2% des familles) et en 2006 (53,5% des familles). En effet, près de 2/3 des ménages installés à l'Est sont arrivés en 2006 contre 40% dans l'Adamaoua. En 2005, entre 30% et 40% des réfugiés sont entrés dans le pays. Jusqu'en janvier 2007, des réfugiés continuaient d'arriver dont la plupart sont installés dans l'Adamaoua (6% des ménages contre 0,8% à l'Est : figures 1 et A3.2. en annexe 3). L'enregistrement des réfugiés a été réalisé jusqu'au 19 décembre 2006. les réfugiés arrivés après ne sont pas enregistrés.

Fig. 1. Arrivée des réfugiés par an (%)



La population réfugiée est composée à près de 91% de *Bororo* et 9% de *Gbaya*, soit environ de 18 500 et 1 920 personnes respectivement. Les *Gbaya* sont installés dans l'Adamaoua où ils représentent près de 23% des ménages de réfugiés de la province (annexe 4).

D'après le recensement de novembre-décembre 2006, il y a une proportion quasi-égale d'hommes et de femmes réfugiés pour les différentes catégories d'âge, sauf pour la tranche

15-59 ans et les personnes âgées de 60 ans et plus (tableau 1). L'enquête « Ménage » donne des proportions comparables bien que légèrement différentes (tableau 2).

Tab. 1. Répartition de la population par âge et par sexe

Groupe d'âge	Masculin		Féminin		Total	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
0 - 5 ans	2 381	11,7%	2 278	11,2%	4 659	22,8%
6 - 14 ans	3 023	14,8%	2 992	14,7%	6 015	29,5%
15 - 59 ans	4 361	21,4%	4 789	23,4%	9 150	44,8%
60 ans et plus	434	2,1%	165	0,8%	599	2,9%
Total	10 199	49,9%	10 224	50,1%	20 423	100%

Source: Recensement HCR novembre-décembre 2006

Tab. 2. Répartition de la population par âge et par sexe

Groupes d'âge	Masculin		Féminin		Total	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
0 - 5 ans	252	15,4%	237	14,5%	489	29,8%
6 - 14 ans	295	18,0%	257	15,7%	552	33,7%
15 - 59 ans	245	14,9%	312	19,0%	557	34,0%
60 ans et plus	20	1,2%	21	1,3%	41	2,5%
Total	812	49,5%	827	50,5%	1 639	100%

Source: Enquête Ménage, janvier-février 2007

La visite de terrain n'a pas permis de vérifier les données fournies par le recensement au-delà de l'enquête Ménage. En effet, ni les réfugiés, ni les populations locales d'accueil, encore moins les autorités administratives n'ont une connaissance précise du nombre de réfugiés dans les différents villages et sites. Les réfugiés eux-mêmes sont incapables de donner des chiffres sur le nombre de personnes même dans les petits campements de quelques abris.

Une vérification des effectifs de réfugiés.

La détermination des chiffres de planification pour les mois à venir et les options de réponse.

L'établissement de cartes ou de certificats de réfugiés qui doivent servir de support pour les différents types d'assistance alimentaire et non-alimentaires.

1.2. Contexte général

Causes et évolution de la situation

La présence de réfugiés sur le territoire camerounais (provinces de l'Est et de l'Adamaoua) résulte du climat d'insécurité qui prévaut dans le nord et l'ouest de la République centrafricaine (RCA). A l'origine, des groupes de bandits se seraient constitués à partir de mercenaires tchadiens *Zakawas* démobilisés après le coup d'état du Général Bozizé contre Ange Félix Patassé en mars 2003. A ces groupes bien armés dès le départ se seraient ajoutés des groupes locaux recrutés parmi les agriculteurs *Gbayas* qui n'arrivaient plus à vivre des produits de leurs récoltes. Il semble aussi que des groupes paramilitaires fidèles à l'ancien Président Patassé aient grossi les rangs de ces bandes armées avec pour objectif de harceler et déstabiliser les troupes gouvernementales chargées d'assurer la sécurité dans la zone.

L'arrivée récente de réfugiés traduit la persistance de l'insécurité dans la plupart de leurs villages d'origine en Centrafrique situés dans les sous-préfectures de Baboua, Bouar, Bozoum, Carnot, Boali, Bossembélé, Yaloké, entre autres. L'insécurité dans le nord-ouest et l'ouest de la Centrafrique contraint non seulement certaines populations restées dans ces zones à fuir le pays, mais pousse la quasi-totalité des réfugiés à souhaiter s'installer définitivement au Cameroun. Aussi bien individuellement que lors des entretiens de groupe, les réfugiés ne souhaitent pas retourner en RCA et ont manifesté leur désir de s'installer au Cameroun.

Compte tenu du taux de natalité traditionnellement élevé chez les *Mbororo*, de l'arrivée probable de nouveaux exilés et de l'improbable retour en RCA dans le court et le moyen termes, la population réfugiée ne diminuera pas de façon exceptionnelle. Des mouvements internes de réfugiés entre des sites ont été notés surtout à l'Est. Pour des besoins de transhumance, les éleveurs *Mbororo* se déplacent à la recherche de pâturages à l'intérieur du Cameroun ; certains pouvant retourner jusqu'en RCA (d'après certaines populations locales). Cette mobilité peut modifier localement et temporairement les effectifs de réfugiés. C'est pourquoi une vérification et un suivi rapproché des effectifs seront nécessaires pour, entre autres, déceler des écarts par rapport aux chiffres de recensement de fin 2006.

Contexte politique ; politique gouvernementale

Conformément à la loi N° 2005/06 du 27 juillet 2005 portant statut des réfugiés au Cameroun, le Gouvernement camerounais a accordé à ces demandeurs d'asile, le statut de réfugié sur une base *prima facie* suivant la convention de l'OUA de 1969 (fuite du fait d'événements troublant gravement l'ordre public dans le nord ouest de la RCA). Au niveau local, les autorités administratives suivent la situation. Pour lutter contre l'insécurité croissante (poursuite des enlèvements d'enfants de réfugiés, multiplication des barrages des coupeurs de route), le gouvernement a accru la présence des forces de sécurité (armée, gendarmerie) le long de la frontière avec la Centrafrique.

Au niveau central, des contacts réguliers sont établis avec les ministères des Relations Extérieures (MINREX) et de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation (MINATD) pour l'établissement des papiers d'identité conforme au statut de réfugié des populations centrafricaines.

Caractéristiques physiques et économiques de l'endroit, économie informelle incluse

Les provinces de l'Adamaoua et de l'Est couvrent une superficie de 172 700 km², soit plus du tiers (36%) de la superficie totale du pays. La province de l'Est est la plus vaste du Cameroun

(couvrant plus du cinquième (22,9%) du territoire national). Ce sont des provinces faiblement peuplées en particulier celle de l'Est. Trois départements frontaliers de la Centrafrique (Mbéré dans l'Adamaoua, Kadey et Lom et Djérem à l'Est) abritent la plupart des réfugiés (voir carte en annexe 2). Les deux provinces sont une mosaïque de populations appartenant aux groupes ethno-linguistiques Bantous, Oubangui (Gbaya) et sénégalaises (fulbés, peuls ou fulani). Les fulbés sont divisés en deux groupes : les sédentaires et les nomades ou Bororo. Ils représentent 60% de la population de l'Adamaoua.

Les principales activités économiques de l'Adamaoua sont l'élevage bovin, les cultures vivrières (maïs, manioc, igname, patate, arachide, banane/plantain, macabo/taro), les cultures et de rente (coton). À l'Est, couvert de forêt de type équatoriale à 65%, l'économie est basée sur l'agriculture de subsistance, l'élevage extensif de bovins et l'exploitation forestière. La province de l'Est est très faiblement équipée en voies de communications terrestres.

Relations avec la population locale et son attitude

De façon générale, les relations entre les réfugiés et les populations locales sont bonnes. Certains responsables de communes voient dans les réfugiés un moyen d'accroître la population d'une zone sous-peuplée. Ces nouveaux arrivants sont aussi une opportunité d'accroître les ressources des collectivités par diverses taxes et redevances, par exemple par ceux qui disposent de troupeaux. Les liens de parenté ou les affinités ethno-linguistiques ont facilité l'interpénétration avec les populations locales et rendu leurs rapports moins conflictuels au moins jusqu'à maintenant¹.

Cependant les sources de frictions existent. Certaines familles camerounaises ayant accueilli des réfugiés depuis le début de la crise en 2003 disent « fatiguées » : les réfugiés sont devenus un fardeau trop lourd à porter. L'accès aux terres est souvent onéreux et soumis, dans certaines localités comme Yokosiré, au paiement de « frais de location » variables selon la qualité des sols. Par ailleurs, de nombreux réfugiés éleveurs ayant perdu leurs animaux se transforment progressivement en agriculteurs. Les besoins et les demandes en terres cultivables deviennent importants, d'où une compétition pour l'accès aux terres. Les pâturages sont également une source potentielle de conflit surtout le long de l'axe routier Bertoua - Meiganga et dans l'Adamaoua où le cheptel bovin local est déjà très important. À l'intérieur des terres, surtout à l'Est, les espaces pastoraux sont suffisants pour le cheptel local et celui des réfugiés. Les cas de conflit entre agriculteurs camerounais et éleveurs réfugiés sont souvent réglés par le paiement d'amendes par ces derniers².

La coupe de bois de feu et d'usage et la déforestation peuvent donner lieu à moyen terme à des conflits majeurs entre populations locales et réfugiés d'une part et entre ces derniers et les autorités chargées de la protection de l'environnement et de la forêt. En effet, l'installation des réfugiés autour des villages se traduit par une déforestation des bois alentours ; en plus, le bois est la seule source d'énergie pour la cuisson des aliments. Les femmes vont

¹ Les réfugiés *Bororo* et *Gbaya* sont accueillis au Cameroun par d'autres *Bororo* et *Gbaya*. Dans l'Adamaoua, certains réfugiés sont accueillis dans des familles de même groupe ethnolinguistique. Ailleurs, même occupant leurs propres maisons autour ou à l'intérieur des villages, les réfugiés vivent avec les communautés locales et partagent l'espace villageois. Des réfugiés peuvent vivre isolés si leurs campements sont éloignés des localités camerounaises ; même dans ce cas, les occasions sont nombreuses dans la vie des villages (événements sociaux, rites, marchés hebdomadaires...) pour des fréquentations des deux communautés.

² Selon certaines autorités administratives à l'Est, c'est parfois volontairement que des paysans locaux cultivent à côté des troupeaux de réfugiés pour espérer un paiement par ces derniers de pénalités en cas de piétinement des cultures.

régulièrement en brousse deux à trois par semaine pour chercher du bois. La coupe et la vente de bois sont également une source de revenus pour de nombreux ménages. L'impact à long terme de ces pratiques sera une dégradation plus poussée de l'environnement. À l'Est, les services de l'environnement ont interdit la vente de bois le long de l'axe routier Bertoua - Garoua-Boulaï.

Les réfugiés ne souhaitent pas retourner en Centrafrique. Leur présence plus ou moins permanente dans la zone et leur pression sur les ressources naturelles (bois et forêt) peuvent créer à long terme les conditions d'une cohabitation tendue entre les deux communautés. Des cadres de concertation et la mise en œuvre de stratégies d'intégration dès maintenant en collaboration avec les autorités pourraient réduire ce risque.

Structures politiques et sociales chez les réfugiés

Dans chaque groupement de réfugiés *Bororo*, il y a un chef ou *ardo* qui fait office de porte-parole et d'intermédiaire de la communauté. Souvent, c'est le même *ardo* dans le village d'origine qui est reconduit en exil. À Mbumama (arrondissement de Ketté, province de l'Est), il y a un embryon de structure avec la création d'une tontine par les femmes. En dehors de ces structures, il n'y a pas de cadre organisé formellement regroupant les réfugiés. Ceux-ci reconnaissent eux-mêmes leur manque d'organisation. L'explication donnée par un chef *ardo* à NGBakine est qu'en tant qu'exilés, ils ne veulent pas prendre d'initiative ; ils attendent pour voir et observent l'attitude des Camerounais à leur égard. En réalité, majoritairement éleveurs transhumants dans leur pays d'origine, les *Bororo* n'ont pas de d'organisation sociale bien structurée et hiérarchisée comme pour les sédentaires. Dans le futur, les différents groupements devront s'organiser pour la gestion communautaire des relations internes et de celles avec les populations et l'administration locales.

Malgré l'absence de structure formelle d'organisation, les réfugiés entretiennent des relations sociales normales à travers la solidarité, l'entraide, le soutien réciproque particulièrement développé dans ces conditions d'exil. Ainsi, les personnes démunies sont prises en charge tant bien que mal par les autres familles, les femmes accouchant à la maison sont assistées par les voisines et les parentes comme avant l'exil. Dans cette chaîne de solidarité, la femme joue un rôle central. Elle assure l'éducation des enfants pendant que le mari et chef de ménage conduit les animaux en brousse ou devise avec les hommes sous l'arbre ; c'est elle qui va chercher l'eau et le bois (photo 1) et assure comme partout ailleurs les tâches domestiques. Par contre, les revenus sont contrôlés par les hommes. Certains d'entre ceux-ci ont déclaré n'avoir pas d'objectivité pour que des vivres s'il y a lieu puissent être remises aux femmes et gérées par elles.



Situation sécuritaire; conflits potentiels.

Les enlèvements d'enfants et d'adultes, les vols de bétail sont des phénomènes qui nourrissent aujourd'hui l'existence quotidienne des réfugiés. Les pasteurs *Bororo*, principales victimes de ces enlèvements, sont devenus des marginaux quasi-apatrides qui subissent depuis des décennies les affres de la sécheresse et les pressions diverses de ceux qui en veulent à leur bétail. La perte de leur bétail amène ainsi certains *Bororo* à se transformer en preneurs d'otages, tandis que des milliers d'autres ont le nord-ouest de la Centrafrique pour se réfugier au Cameroun et au Tchad. Les enfants enlevés sont soit tués soit maltraités (photo 2).



L'insécurité en Centrafrique s'est étendue à l'intérieur du Cameroun ; les cas de banditisme sont de plus en plus nombreux. Les zones de Djohong et de Ngaoui, naguère réputées pour la richesse de leur cheptel et la grande fréquentation du marché sous-régional à bétail qui s'y tenait, ont déperî. Le marché n'est plus fréquenté par les éleveurs à cause des problèmes d'insécurité. A l'Est également, des incursions de bandits sont signalées parfois autour des villages habités par des réfugiés, en particulier le long de la frontière : de Gbêti à Mbumama.

La recrudescence des actes de banditisme et d'enlèvement d'enfants des réfugiés a amené le gouvernement camerounais à déployer une brigade spéciale de sûreté sur tout le long de la frontière avec la Centrafrique.

1.3. Situation de la santé et de la nutrition ; conditions environnementales

Etat sanitaire et nutritionnel des réfugiés ; taux de malnutrition ; taux de mortalité

La situation sanitaire dans les deux provinces de l'Est et de l'Adamaoua souffre d'un manque d'infrastructures, de médicaments, de personnels suffisants et qualifiés, surtout en milieu rural. Cette situation est renforcée par la présence de dizaines de milliers de réfugiés qui, d'après les responsables des formations sanitaires rencontrés, a fait accroître le taux de prévalence de certaines maladies dans les différents sites aussi bien chez les adultes que chez les enfants. Il s'agit chez les adultes du paludisme, des infections respiratoires aiguës (IRA), des infections sexuellement transmissibles (IST), des dermatoses, de l'anémie sévère, et chez les enfants également du paludisme, des pathologies digestives, des problèmes nutritionnels et des IRA. Par ailleurs, on a fait état de l'apparition de maladies à potentiel épidémiologique comme la rougeole³, la méningite, la typhoïde ou la varicelle (districts sanitaires de Djohong, Meidoungou, Meiganga, Ketté, Gbiti). La réapparition de la rougeole et de la méningite inquiète les autorités sanitaires ; ces maladies étaient considérées comme éradiquées par le MINSANTE.

En l'absence de données objectives sur l'épidémiologie des zones visitées, les observations sur le terrain et les déclarations des responsables des formations sanitaires classent parmi les

³ Une épidémie de rougeole était signalée dans de nombreux sites pendant la visite de terrain. Une campagne de vaccination était en cours

principales causes de morbidité le paludisme, les infections respiratoires aiguës, les maladies diarrhéiques, les problèmes de vision et de peau et la malnutrition.

Les données collectées par la mission sur la situation nutritionnelle des enfants et des femmes enceintes et allaitantes des ménages réfugiés ne sont pas exploitables ; elles confirment cependant un fait :

la malnutrition est bien présente dans la zone et touche de nombreux enfants de moins de cinq ans ainsi que des femmes allaitantes. En novembre 2006, lors de la mission d'enregistrement organisée par le HCR, les équipes avaient pris des photos d'enfants malnutris. La mission JAM a rencontré certaines des mères de ces enfants qui ont déclaré que ces enfants étaient décédés. Dans tous les sites visités, la mission JAM a également observé des cas de malnutrition avérés comme le montre ces photos prises l'une à Gbiti (photo ci-dessus)



et l'autre à Tongo Gandima (photo ci-après).

En novembre 2006, une mission de l'UNICEF et du Ministère de la Santé avait fait les mêmes constats.

Les médecins chefs de tous les districts de santé de la zone d'implantation des réfugiés ont également souligné l'acuité du problème de la malnutrition qui sévit dans l'Adamaoua et l'Est aussi bien au niveau des ménages réfugiés que dans les familles camerounaises.



Le taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans mesuré sur les 202 ménages de l'échantillon ou 1 024 personnes s'élève à 4,6 décès par 10 000 par jour, ce qui est près de cinq fois au-dessus du taux admis par SPHERE. Ce chiffre, même relativisé par le manque de précision sur les dates de naissance et a fortiori sur les dates de décès, ne traduit pas moins une situation d'urgence pour cette catégorie de la population. D'après les témoignages de certains chefs de famille, nombre d'enfants sont décédés de diverses maladies depuis la dernière visite du HCR en novembre/décembre 2006 pendant l'enregistrement.

Le taux de morbidité dans la population réfugiée est relativement élevé : 7 ménages sur 10 (71,3%) ont déclaré qu'au moins un membre de leurs familles a été malade au cours du mois précédant l'enquête. Ils sont deux tiers dans l'Adamaoua (66,7%) et près des trois quarts dans l'Est (74,6%). Les fièvres et la toux représentent sont citées par plus de 50% des ménages (avec 30,7% et 19,8% respectivement). Les maladies de la peau, la rougeole et les diarrhées sont les autres pathologies citées par les chefs de ménage.

Pour se soigner, le tiers des réfugiés (33,7%) font recours à la médecine traditionnelle. Près de 21% consultent les structures de santé (hôpitaux, centres de santé). Selon les autorités et les chefs de service de santé, les réfugiés consultent plus les services de santé que les populations locales, même si près de 12% ne font recours à aucun soin en cas de maladie.

Accès à l'eau potable

Pour 72% des ménages (79,7% à l'Est, 61,9% à l'Adamaoua), l'eau consommée provient des eaux de surface (marigot, rivière, ruisseau). Dix-huit pourcent des ménages utilisent l'eau de puits traditionnels (12,6% à l'Est, 25% dans l'Adamaoua). Dans l'Adamaoua, 12% des ménages de réfugiés utilisent de l'eau potable à partir des forages contre 4% dans l'Est (tableau 3).

Tab. 3. Sources d'eau pour les ménages

Sources	Adamaoua	Est	Total
Robinet	1,2%	0%	0,5%
Forage	11,9%	4,2%	7,4%
Puits amélioré	0%	3,4%	2%
Puits traditionnel	25%	12,7%	17,8%
Eaux de surface	61,9%	79,7%	72,3%
Total	100%	100%	100%

Les points d'eau sont en général localisés très près de la maison, sauf dans l'Adamaoua où 18% des ménages doivent chercher l'eau à plus d'une heure de marche (tableau 4). De façon générale, il n'y a pas suffisamment pour toutes les populations des zones touchées par l'afflux de réfugiés. Par exemple dans l'Adamaoua, l'accès à l'eau est une des contraintes majeures pour le développement de la province. Il en est de même dans certaines zones de l'Est (cas de Mbumama).

L'afflux de réfugiés dans ces régions accroît la « compétition » pour l'accès aux ressources hydriques entre les communautés locales et les populations réfugiées. Cette concurrence a déjà causé des heurts des femmes réfugiées et camerounaises à Mbumama (Est). A moyen et long terme, ces rixes pourraient se multiplier si des actions ne

Tab. 4. Localisation des points par rapport à la maison

	Adamaoua	Est	Total
Dans maison	8,3%	6,8%	7,4%
à moins de 15 min	48,8%	74,6%	63,9%
à 15-30 min à pieds	19,0%	16,1%	17,3%
à 30-60 min à pieds	6,0%	2,5%	4,0%
à plus de 1 h à pieds	17,9%	0,0%	7,4%
Total	100%	100%	100%

sont pas prises pour augmenter les points d'eau. Dans l'ensemble, les réfugiés consomment de l'eau non potable à partir de sources non protégées, ce qui augmente les risques de maladies liées à l'eau. Par ailleurs, les ménages manquent de récipient pour le stockage de l'eau.

Hygiène, salubrité

Près de deux ménages sur trois utilisent des latrines traditionnelles. Le tiers restant utilise la brousse (tableau). Les latrines sont bien entretenues. Par ailleurs, dans certains sites, les femmes ont aménagé des endroits bien isolés pour les ordures ménagères. Les espaces communs ou cours autour des abris sont très souvent bien balayés. Ainsi la plupart des foyers de réfugiés sont relativement salubres.

Tab. 5. Types de toilettes utilisés par les ménages

Toilette	Adamaoua	Est	Total
Latrine traditionnelle	67,9%	63,6%	65,3%
Brousse	32,1%	36,4%	34,7%
Total	65,3%	34,7%	100%

En raison de la prévalence de la malnutrition et de son caractère aigu chez certains enfants de moins de cinq, des femmes enceintes et des mères allaitantes, la mission conjointe recommande :

- Une assistance alimentaire ciblée des enfants malnutris et des mères présentant des signes de déficience nutritionnelle, comprenant :
 - ✓ Un programme de supplémentation alimentaire pour les enfants de moins de cinq ans modérément malnutris, les femmes enceintes et les mères allaitantes (jusqu'à 6 mois après l'accouchement)
 - ✓ Un programme d'alimentation thérapeutique pour les enfants de moins de cinq ans sévèrement malnutris.
- Un appui en médicaments aux centres de santé pour la prise en charge médicale des réfugiés.
- Un programme de vaccination systématique des réfugiés contre les maladies à potentiel épidémiologique.
- Le renforcement des capacités et/ou la création de centres de nutrition thérapeutique comme Garoua-Boulaï, Meiganga et Batouri.
- Le renforcement des centres de santé pour la prise en charge des enfants modérément malnutris (Centre de supplémentation nutritionnelle ou CNS) de NGaoui, Djohong, Gbiti, etc.

PARTIE 2 - SÉCURITÉ ALIMENTAIRE & AUTOSUFFISANCE

2.1. Accès à la nourriture et utilisation

Diète et fréquence de consommation des aliments

La diète des réfugiés comprend principalement des tubercules (manioc, igname), du riz, de l'huile végétale (huile de palme) et de la viande. Ces aliments sont consommés 7 jours sur 7 respectivement par 55%, 15%, 33% et 5% des ménages (tableau 6). Une proportion importante n'a pas accès à ces aliments :

par exemple 7% des ménages n'ont pas consommé de tubercules les sept derniers jours avant l'enquête, 30% n'ont pas consommé de riz, 21% n'ont pas utilisé d'huile dans leur alimentation et 22%

Tab. 6. Fréquence de consommation des aliments par semaine

Nb de jours	Riz	Tubercules	Viande/poulet	Huile
0	29,8%	6,9%	22,3%	21,2%
1	8,0%	3,0%	14,9%	5,4%
2	16,0%	8,9%	20,6%	7,1%
3	16,0%	5,4%	20,6%	15,8%
4	6,9%	7,9%	9,7%	8,7%
5	6,9%	8,4%	4,7%	7,0%
6	1,6%	4,5%	2,5%	1,6%
7	14,8%	55,0%	4,7%	33,2%
Total	100%	100%	100%	100%

n'ont pas consommé de viande. Par rapport à la situation d'avant l'exil, la diète était à peu près la même avec en plus du lait et des produits laitiers (beurre, lait caillé). Il apparaît ainsi clairement une alimentation à base de féculents qui procurent certes de l'énergie mais peu d'autres éléments essentiels comme les protéines et les lipides.

Les adultes et les enfants prennent en moyenne deux repas par jour. Par province et tenant compte du nombre de repas par jour, les réfugiés de l'Adamaoua ressentent plus durement l'insécurité alimentaire que ceux de l'Est (tableau 7). Chez les enfants par exemple, la proportion qui prend 2 à 3 repas par jour est près de moitié inférieure à ceux de l'Est.

Tab. 7. Nombre de repas des adultes et des enfants la veille

Nombre de repas	Adultes		Enfants	
	Adamaoua	Est	Adamaoua	Est
1	4,4%	10,4%	8,9%	6,4%
2	18,8%	35,1%	20,3%	32,2%
3	7,4%	13,4%	6,9%	18,3%

Les habitudes alimentaires des réfugiés sont à base de manioc et d'igname sous différentes formes (en farine ou foutou) à la sauce feuilles et de riz. L'huile végétale et la viande sont des compléments consommés seulement pendant quelques jours de la semaine.

Les substituts acceptables de ces aliments sont le maïs qui est également consommé par les populations. Dans les villages, il y a des moulins pour transformer les cosses de manioc et d'igname en farine. Ils pourraient éventuellement servir à moudre le maïs.

L'achat sur le marché est le principal mode d'acquisition des aliments par les ménages (entre 65% et 81% selon les aliments) comme le montre le tableau 8. L'autoconsommation de la production, les dons et les paiements en nature contre travail sont aussi des moyens de se procurer des aliments, même si les proportions sont très faibles (entre 1% et 4%) sauf pour les tubercules (8,5%).

Tab. 8. Modes d'acquisition des aliments les plus consommés

	Riz	Tubercules	Viande/poulet	Huile
Propre production	0,5%	8,5%	1,7%	1,1%
Achat	64,7%	81,1%	68,8%	74,5%
Dons	4,2%	1,0%	2,9%	1,6%
Reçu contre travail	0,5%	2,5%	0,6%	1,1%
Non applicable	30,0%	7,0%	26,0%	21,8%
Total	100%	100%	100%	100%

Pratique de l'agriculture

L'agriculture dans les zones d'implantation des réfugiés est essentiellement de subsistance, c'est-à-dire pratiquée sur de petites surfaces (une dizaine de mètres carrés), des récoltes faibles, sans échanges commerciaux des produits de récolte ni de stockage. En 2006, un réfugié sur deux a cultivé des tubercules (manioc, igname) et/ou du maïs, les deux principaux types de culture de la zone (tableau 9).

Tab. 9. Pratique de l'agriculture en 2006

	Oui	Non
Adamaoua	50%	50%
Est	48,3%	51,7%
Total	49%	51%

Le tableau 10 montre que l'accès difficile à la terre est la principale raison avancée pour la non-pratique de l'agriculture, surtout dans l'Est (53% des ménages). Dans l'Adamaoua, plus d'un ménage sur quatre (26,8%) n'a pas pratiqué l'agriculture par manque de terre. Le manque de volonté est la deuxième raison évoquée par les ménages pour la non-pratique de l'agriculture durant la dernière campagne.

Tab. 10. Raisons avancées pour non-pratique agriculture en 2006

	Adamaoua	Est	Total
pas de terre	26,8%	53,2%	42,7%
insécurité	2,4%	1,6%	1,9%
main-d'œuvre insuffisante	0%	4,8%	2,9%
manque de semence/boutures	9,8%	1,6%	4,9%
manque d'outils	2,4%	0%	1,0%
maladie	7,3%	0%	2,9%
manque de volonté	22,0%	12,9%	16,5%
autres	29,3%	25,8%	27,2%

Sources de revenus

En Centrafrique, pour 73% des ménages, l'élevage et la vente des produits d'élevage étaient les sources principales de revenus avec 49% et 24,3% respectivement. L'agriculture et la vente de produits agricoles représentaient 17% (13,9% et 3,5% respectivement). Au Cameroun, pendant l'exil, les revenus des réfugiés proviennent pour 38% de l'élevage et de la vente des produits animaux (20,2% et 18,2% respectivement) et pour 27% de l'agriculture (production agricole : 23,6%, vente des produits agricoles : 3,4%). Les autres activités (coupe et vente de bois de chauffe, travail temporaire) procurent 28% des revenus. En Centrafrique, elles ne représentaient que 5% (tableau 11). De façon générale, l'exil a fortement modifié les activités de génération de revenus au profit de l'agriculture et d'autres activités de substitution. L'élevage domine encore mais son importance a été réduite de moitié, tandis que l'agriculture comme source de revenus a pratiquement doublé depuis le séjour au

Cameroun. L'importance des autres activités confirme que les réfugiés ont bien développé des activités d'adaptation pour faire face à la situation d'exil.

Le tableau 12 montre que les réfugiés de l'Est sont plus éleveurs que ceux de l'Adamaoua : avant l'exil au Cameroun, l'élevage et les produits animaux procuraient des revenus

pour **88%** des réfugiés installés à l'Est (48,3% et 39,8% respectivement) contre **52%** pour ceux de l'Adamaoua (49,4% et 2,4% respectivement). L'agriculture et les produits agricoles constituaient des sources de revenus pour **un tiers** des réfugiés de l'Adamaoua (27,4% et 6% respectivement) contre **6%** seulement pour ceux de l'est (4,2% et 1,7%). Au Cameroun, **51%** des réfugiés de l'Est tirent encore leurs revenus de l'élevage et des produits animaux (22,9% et 28,8% respectivement) contre **21%** pour ceux de l'Adamaoua (16,7% et 3,6% respectivement). Par contre, **près du tiers** des réfugiés de l'Adamaoua génèrent leurs revenus à partir de l'agriculture et des produits agricoles (27,4% et 4,8% respectivement) contre moins **du quart** des ménages de réfugiés de l'Est (20,3% et 2,5% respectivement). La population de réfugiés de l'Adamaoua comprend près d'un quart de *Gbaya* qui sont agriculteurs ; à l'Est, on a essentiellement des réfugiés *Bororo* qui sont éleveurs.

Tab. 11. Sources de revenus des ménages

Sources de revenus	Centrafrique (avant exil)	Cameroun (en exil)
Elevage	49,0%	20,3%
Production agricole	13,9%	23,3%
Vente produits agricoles	3,5%	3,5%
Vente produits d'élevage	24,3%	18,3%
Vente produits chasse et cueillette		2,0%
Commerce/entrepreneur	1,5%	3,0%
Artisanat	1,0%	0,5%
Salarié privé	2,0%	1%
Autres (coupe et vente de bois...)	5,0%	28,2%
Total	100%	100%

Tab. 12. Sources de revenus principales des ménages avant et pendant l'exil

Sources de revenus	Adamaoua		Est	
	Avant exil	Pendant exil	Avant exil	Pendant exil
Elevage	50,0%	16,7%	48,3%	22,9%
Production agricole	27,4%	27,4%	4,2%	20,3%
Vente produits agricoles	6,0%	4,8%	1,7%	2,5%
Vente produits d'élevage	2,4%	3,6%	39,8%	28,8%
Vente produits chasse et cueillette	0,0%	3,6%	0,0%	0,8%
Commerce/entrepreneur	2,4%	1,2%	0,8%	4,2%
Artisanat	1,2%	1,2%	0,8%	0,0%
Salarié privé	4,8%	2,4%	0,0%	0,0%
Autres (coupe et vente de bois...)	6,0%	39,3%	4,2%	20,3%
Total	100%	100%	100%	100%

Le revenu moyen dégagé au cours du dernier mois avant l'enquête par les trois principales activités sont de **1 150 Fcfa** pour l'agriculture et la vente de produits agricoles, **7 405 Fcfa** pour la vente de bois de chauffe et le travail temporaire (vente d'autres produits) et **36 110 Fcfa** pour l'élevage et la vente de produits animaux (tableau 13).

Tab. 13. Revenu moyen (en Fcfa) dégagé au cours du dernier mois par les trois activités principales sources de revenus

Activité	Revenus	Nb
Elevage et vente produits d'élevage	36 110	163
Vente des autres produits	7 405	140
Agriculture et produits agricoles	1 150	117

Les éleveurs ont des capacités de génération de revenus nettement plus importantes, mais par une décapitalisation accélérée de leurs moyens de production (vente des animaux), base de leurs systèmes de vie. Pour les réfugiés agriculteurs, les revenus sont insignifiants par rapport aux besoins des familles. Les autres activités comme la coupe et la vente de bois ne sont pas viables à long terme. Le travail temporaire est occasionnel et n'est pas durable dans un contexte rural où les possibilités sont limitées. Le principal mode d'accès aux aliments (voir ci-dessous) étant l'achat sur le marché des denrées alimentaires, même si dans le court terme, les réfugiés de l'Est peuvent se procurer plus facilement des aliments, contrairement à ceux de l'Adamaoua déjà confrontés à un problème de revenus et de moyens d'accès aux aliments, à moyen terme, tous les réfugiés sont menacés par l'insécurité alimentaire. La période de soudure à venir risque d'aggraver cette situation.

Chocs et stratégies de survie

La crise en Centrafrique a eu comme impact chez les réfugiés avant leur entrée au Cameroun la réduction du cheptel ou la perte totale du bétail pour près de six ménages sur dix (36,6% et 23,3% respectivement) et la perte totale des productions agricoles pour un quart des ménages (26,2%) (Annexe A7.a).

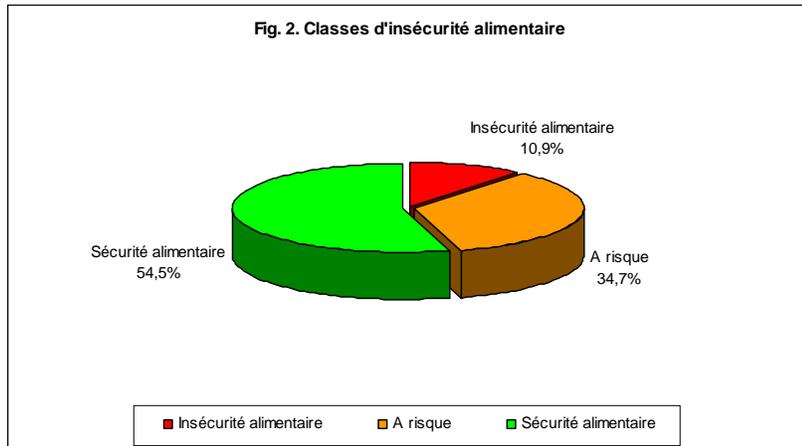
Face à ces chocs et après l'exil, les ménages ont développé différentes stratégies de survie et des mécanismes d'adaptation qui varient dans le temps (tableau 14). A l'arrivée au Cameroun, la solidarité des communautés locales et la vente du cheptel (surtout bovin) ont constitué les principaux mécanismes développés par les ménages pour atténuer les chocs : **41,1%** et **26,2%** respectivement. Pendant l'enquête, plusieurs stratégies de survie et mécanismes d'adaptation sont mis en œuvre : augmentation de la vente du bétail (**30,2%**), vente de bois, de paille et des produits de cueillette (**17,3%**), pratique de l'agriculture (**15,5%**) et solidarité bien que réduite des villages d'accueil (**13,4%**). A court (mois suivant l'enquête) et moyen terme (campagne agricole à venir en avril/mai), les ménages projettent de développer davantage et surtout d'activités agricoles en passant de **42,1%** à **72,5%**. La vente de bétail des animaux sera réduite presque de moitié, de **19,8%** à **11,9%**. La vente de bois et de paille ne semble pas constituer une stratégie à court et moyen pour les réfugiés. Par contre pour près de 14% d'entre eux, le travail occasionnel sera un moyen développer à court terme.

Tab. 14. Stratégies de survie et mécanismes d'adaptation au choc

Stratégies de survie et d'adaptation	Arrivée au Cameroun	Maintenant (pendant enquête)	Prochain mois (mars)	Moyen terme (saison 2007)
garder les stocks/biens pour des raisons de précaution	2,0%	2,0%	2,5%	1,5%
solidarité village d'accueil	41,1%	13,4%	4,5%	2,0%
activité agricole	8,4%	15,5%	42,1%	72,3%
utiliser les réserves	8,4%	2,5%	1,5%	1,0%
ventes des animaux (bétail)	26,2%	30,2%	19,8%	11,9%
réductions du nombre de repas	1,0%	4,5%	1,5%	0,5%
vente bois /pailles/cueillette	6,4%	17,3%	9,4%	2,5%
travail occasionnel	3,5%	7,9%	13,9%	4,0%
consommation produits cueillette		0,5%		
vente de biens productifs				0,5%
emprunter auprès des familles	1,5%	0,5%		
passer des jours sans manger	0,5%	1,5%	1,5%	0,5%
autres	1,0%	4,5%	3,5%	3,5%
Total	100%	100%	100%	100%

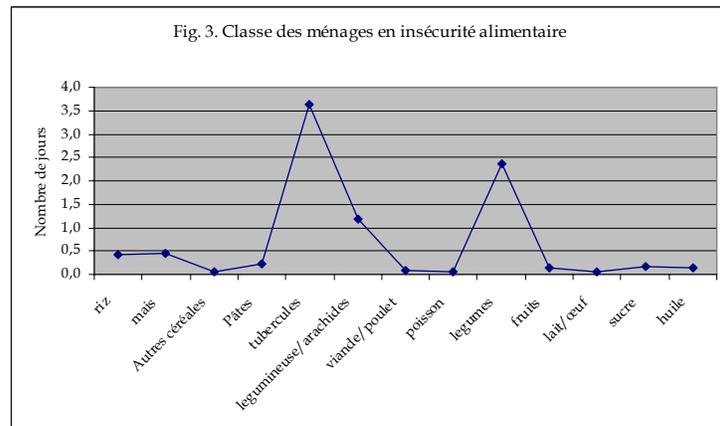
Classes d'insécurité alimentaire

En combinant la fréquence et la diversité alimentaire on obtient trois classes d'insécurité alimentaire comme le montre la figure 2.



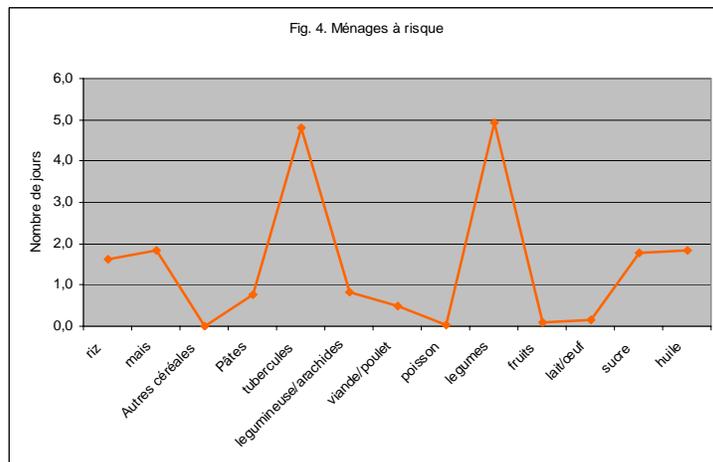
▪ Ménages en insécurité alimentaire

Les ménages de ce groupe représentent 11% des réfugiés. Ces ménages consomment presque exclusivement des tubercules moins de quatre fois par semaine et des légumes et feuilles sous forme de sauce entre deux et trois fois de semaine (figure 3). Le riz, le maïs et les pâtes sont consommés occasionnellement tandis que les aliments sources de protéines (viande, légumineuses) sont absents de la diète de ce groupe.



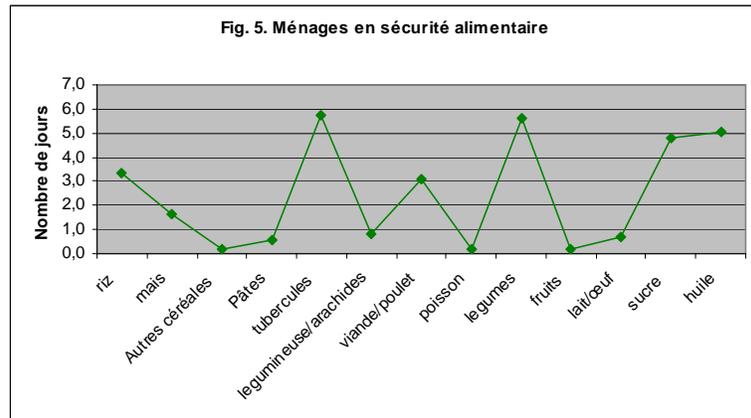
▪ Ménages à risque

Plus du tiers des ménages de l'échantillon n'appartiennent à ce groupe. Ces ménages à risque consomment des tubercules, des légumes ou feuilles environ cinq jours par semaine. Ils consomment également des céréales (riz, maïs), du sucre et de l'huile environ deux fois par semaine. Les légumineuses et arachide et la viande sont consommées de façon épisodique dans la semaine (figure 4).



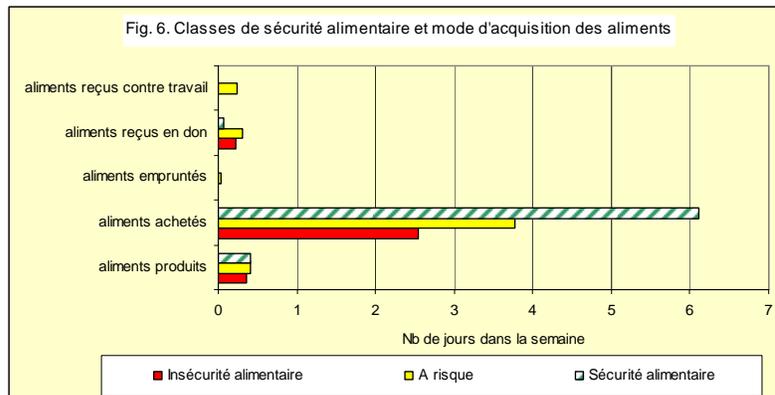
- Ménages en sécurité alimentaire

Ces ménages qui représentent près de 55% de l'échantillon ont une alimentation plus équilibrée. Tous les groupes d'aliments sont presque consommés dans la semaine (figure 5). Sauf le poisson et les fruits sont absents de leur diète. Les tubercules accompagnés de sauce feuille sont consommés près de six jours sur sept. Ils sont suivis par le sucre et l'huile végétale (cinq fois dans la semaine), puis par les céréales et la viande (trois fois par semaine).



- Mode d'acquisition

Comme on l'a vu plus haut, l'achat des aliments est le principe mode d'acquisition des vivres (figure 6). Les ménages en sécurité alimentaire achètent leurs aliments six jours sur sept. Pour les ménages à risque, en plus des achats effectués 3 à 4 fois par semaine, la production locale, les dons et la rémunération en nature après travaux occasionnels pour se procurer des aliments.



Ces ménages ont développé plus de stratégies pour couvrir leurs besoins alimentaires que les ménages en sécurité alimentaire.

- Autres caractéristiques des classes d'insécurité alimentaire des ménages

Les caractéristiques liées au chef de ménage (groupe ethnique, sexe, niveau d'éducation et statut matrimonial) ne sont pas très discriminants d'un groupe à un autre (annexe 6.b). Par contre à l'intérieur d'un même groupe, les différences peuvent être significatives. Par exemple, plus de trois quarts des réfugiés en insécurité alimentaire sont des *Bororo* (77,3%) contre moins d'un quart de *Gbaya* (22,7%).

En ce qui concerne les caractéristiques liées au ménage (source d'eau, position des points d'eau, pratique agricole, possession de cheptel et d'animaux, superficie emblavées et quantités récoltées), des différences nettes distinguent les classes de réfugiés. Ainsi, les ménages en insécurité alimentaire utilisent les eaux de surface comme source d'eau (77,3%) ou les puits traditionnels sans protection (22,7%). Tandis que les ménages en sécurité alimentaire utilisent en plus l'eau de robinet, de forage ou de puits amélioré. Ces ménages

possèdent par ailleurs plus d'animaux (en moyenne 10 bovins et 2 ovins/caprins par ménage) alors que les ménages en insécurité alimentaire ne possèdent pratiquement pas de bétail (annexe 6.c).

Pendant la semaine précédant l'enquête, les ménages en insécurité alimentaire ont dépensé cinq fois moins que les ménages en sécurité alimentaire, soit près de 2400 Fcfa contre 10 250 Fcfa respectivement et près de de ux fois moins que les ménages à risque (près de 5 100 Fcfa).

Tous les groupes consacrent entre 75% et 92% de leurs dépenses à l'achat d'aliments (tableau 15). Ce qui traduit un état de vulnérabilité élevé à l'insécurité ; les autres besoins de la famille ne sont pas satisfaits.

Tab. 15. Dépenses par classe de la semaine précédant l'enquête

	Classes d'insécurité alimentaire		
	Insécurité alimentaire	A risque	Sécurité alimentaire
Dépenses totales	2 381	5 062	10 264
Dépenses alimentaires	2 188	3 769	8 109
dépenses non alimentaires	193	1 293	2 155
Proportion des dépenses alimentaires	91,9%	74,5%	79,0%

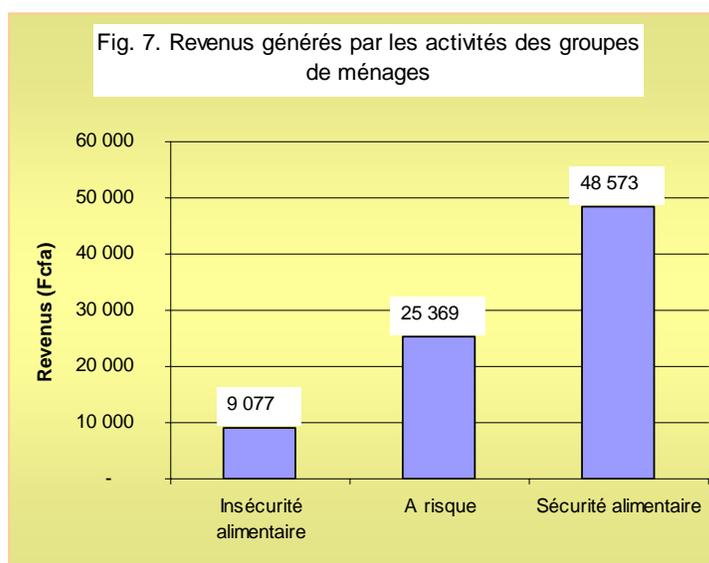
Les groupes des ménages se distinguent également par rapport les sources de revenus (tableau 16). Comme décrit, l'exil a modifié les modalités de génération des revenus des réfugiés.

Tab. 16. Revenus des ménages au cours du mois précédant l'enquête

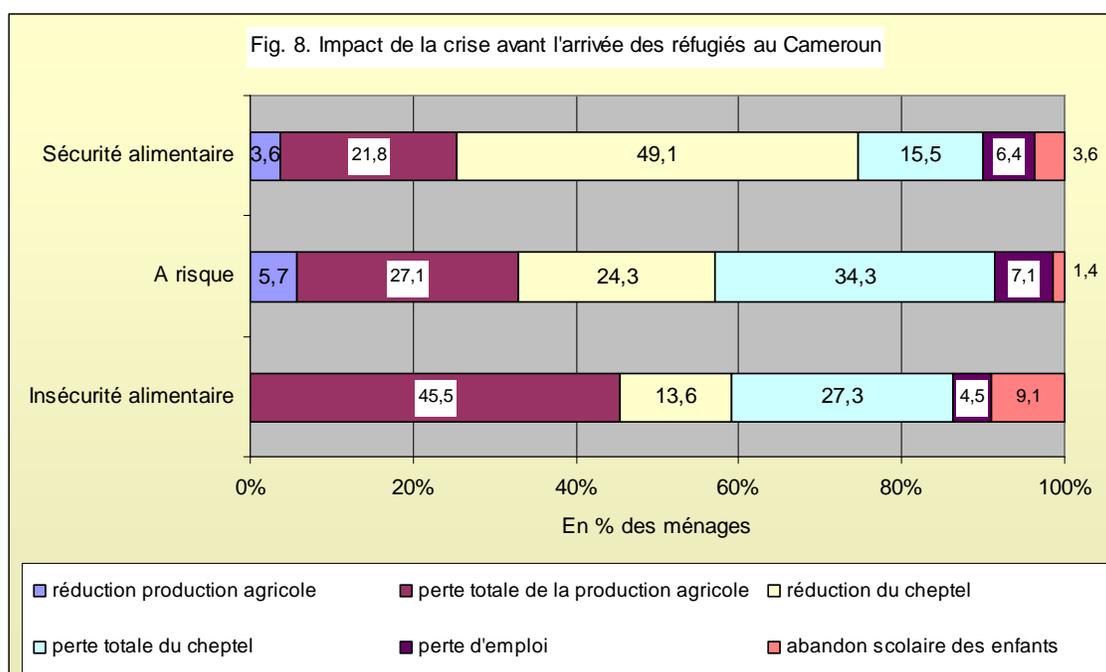
		Classes d'insécurité alimentaire		
		Insécurité alimentaire	A risque	Sécurité alimentaire
Source de revenus principale avant d'entrer au Cameroun (en %)	élevage	50	50	48,2
	production agricole	18,2	14,3	12,7
	vente de produits agricoles	9,1	5,7	0,9
	vente de produits d'élevage	13,6	20,0	29,1
	commerce/entrepreneur		1,4	1,8
	artisanat	4,5		0,9
	salaire du privé		4,3	0,9
	autres (vente de bois..)	4,5	4,3	5,5
Source de revenus principale actuellement au Cameroun (en %)	élevage	9,1	15,7	25,5
	production agricole	13,6	30,0	20,9
	vente de produits agricoles	4,5	5,7	1,8
	vente de produits d'élevage	4,5	12,9	24,5
	vente des produit de chasse /cueillette	4,5	1,4	1,8
	commerce/entrepreneur		1,4	4,5
	artisanat		1,4	
	salaire du privé		2,9	
autres (vente de bois..)	63,6	28,6	20,9	
Revenus dégagés par les activités (Fcfa)	Vente de produits agricoles	909	726	582
	Vente de produits d'élevage	4 545	20 221	40 096
	Vente de produit de chasse	-	-	5
	Petit commerce	-	900	1 513
	Vente d'autres produits	3 623	3 521	6 378
	Revenu total	9 077	25 369	48 573

Pour tous les groupes, l'élevage et la vente des produits animaux étaient la source principale de revenus avec respectivement 64%, 70% et 77% pour les ménages en insécurité alimentaire, à risque et en sécurité alimentaire. Les ménages en insécurité tiraient un quart de leurs revenus de l'agriculture contre moins du cinquième (18,2%). Ayant subi le plus de perte ou de réduction de leur cheptel et des activités agricoles du fait de la crise, ces ménages ont développé en substitution la coupe et la vente de bois comme principale source de revenus pour près des deux tiers d'entre eux. L'élevage et la vente d'animaux restent la principale source de revenus pour les ménages en sécurité alimentaire.

Pendant le mois précédant l'enquête, les activités des ménages en sécurité alimentaire ont généré respectivement cinq et deux fois plus de revenus que les ménages en insécurité alimentaire et à risque (figure 7).



L'impact de la crise sur les ménages s'est manifesté différemment selon les groupes. La figure 8 résume les activités affectées pour chaque groupe : pour les ménages en sécurité alimentaire, 49% d'entre eux ont vu leur cheptel réduit ; la perte de cheptel n'affecte que 15% des ménages. Par contre pour les ménages en insécurité alimentaire, la perte des productions agricoles et du cheptel touche près de trois quarts des ménages.



Face au choc de l'exil, les stratégies de survie et les mécanismes d'adaptation sont plus ou moins différents selon les groupes de ménage comme le montre le tableau en annexe 6.d. Les ménages en insécurité alimentaire ont surtout fait jouer la solidarité avec les populations locales dès leur arrivée au Cameroun pendant que les ménages à risque ont développé des activités agricoles et ceux en sécurité alimentaire ont commencé à vendre leurs bétails. Avec le temps et probablement à cause de la « fatigue » des populations locales de soutenir pendant trop longtemps les réfugiés, les ménages en insécurité alimentaire ont développé la coupe et la vente de bois ainsi que le travail saisonnier comme stratégies de survie et comme moyens d'adaptation. Les groupes en insécurité alimentaire ont intensifié le déstockage des animaux : 36% puis 41% des ménages utilisent cette stratégie. En termes de perspective, tous les groupes projettent de développer l'agriculture au détriment de l'élevage et des autres activités. Seul le groupe des ménages en insécurité prévoit de poursuivre la vente du cheptel. Cette dynamique est, comme l'ont dit les réfugiés lors des entretiens de groupe, est une étape transitoire. Le but étant de pouvoir reconstituer plus tard leur cheptel et reprendre leurs activités d'élevage. Mais dans le contexte d'une agriculture de subsistance où les surplus n'existent pas, l'agriculture seule ne suffira pas pour arriver à cette fin.

Les ménages en sécurité alimentaire le sont surtout grâce à la vente de leurs animaux (déstockage) qui leur procurent suffisamment de revenus pour acheter des aliments sur le marché. Leur consommation alimentaire est ainsi plus équilibrée que celle des deux autres groupes. Cependant, cette situation n'est durable ni soutenable à moyen et long terme. Ces ménages sont de plus en plus à risque car ils ne peuvent indéfiniment continuer à vendre leur capital bétail constitue en même temps leur garantie. C'est pour cette raison d'ailleurs, à court et moyen termes, comme pour les autres groupes, que le développement d'activités agricoles est projetée comme moyen d'adaptation à la situation d'exil. Vu l'évolution de la situation, les ménages à risque ont plus de probabilité de devenir en insécurité alimentaire. À la fin, les réfugiés ont besoin d'assistance alimentaire visant plusieurs objectifs selon les groupes de ménage.

Lors des réunions de groupe, les réfugiés ont tous posé le problème de l'insuffisance de nourriture. Dans l'Adamaoua, des communautés locales d'accueil de réfugiés ont manifesté leur fatigue et rendu compte des difficultés qu'elles rencontrent dans l'assistance alimentaire aux réfugiés depuis leur arrivée. Par ailleurs, les conditions d'accès pourront être plus difficiles dans les mois à venir à cause de la soudure qui s'installe avec les semis et les plantations, mais également par les difficultés d'accès à certaines zones d'implantation des réfugiés par l'impraticabilité de certains axes routiers.

Dans ces conditions, pour réduire la vulnérabilité des ménages, accroître les conditions d'accès aux aliments, limiter le déstockage des animaux et renforcer les moyens de production agricoles, la mission conjointe recommande :

- **Une assistance alimentaire limitée aux réfugiés pendant une durée de six mois et la distribution d'une ration générale.**
- **Une assistance pour les personnes jugées vulnérables ayant besoin de protection (malades chroniques, handicapés, personnes âgées vivant seules et sans soutien, enfants non accompagnés, femmes chefs de ménage sans actif).**

2.2. Ciblage, distribution et suivi de l'aide alimentaire

La distribution de vivres concernera tous les réfugiés après vérification des listes et l'établissement de cartes d'identification des réfugiés et de leurs dépendants. Cependant, en raison de la prévalence de la malnutrition aiguë parmi certains groupes de réfugiés, un ciblage sera effectué pour toucher les enfants de 6 à 59 mois, les femmes enceintes et les mères allaitantes. Le critère utilisé est le taux de malnutrition. Avec l'appui de partenaires opérationnels et du MINSANTE, un screening sera effectué pour constituer différents groupes admis aux programmes d'assistance spécifique.

Les options pour la distribution sont une ration complète de 2100 kcal à tous les réfugiés pendant la période considérée et des rations spécifiques pour les enfants malnutris sévères et modérés et les femmes enceintes et allaitantes.

Sur la base des cartes de ration et des listes établies par le HCR, le PAM procédera à une distribution par mois. Les personnes admises aux programmes d'assistance spécifique seront suivies régulièrement dans les centres de santé.

Les personnels des partenaires opérationnels seront formés pour assurer et suivre les distributions de vivres dans de bonnes conditions. Le PAM mettra en place des outils pour le suivi des distributions et l'utilisation des rations par les ménages. Des rapports PDM et FBM seront produits régulièrement par le PAM et les partenaires opérationnels.

Dans ce cadre, la mission conjointe recommande un contrôle et un suivi régulier des distributions et de l'utilisation des rations par la production de rapports PDM et FBM après chaque distribution alimentaire.

2.3. Programme d'alimentation sélective

Deux programmes d'alimentation sélective seront mis en place : la supplémentation alimentaire (SFP) pour les sujets modérément malnutris (enfants de 6 à 59 mois, femmes enceintes et allaitantes) et l'alimentation thérapeutique (TFP) pour les enfants de moins de cinq ans sévèrement malnutris. Vu l'étendue du problème de la malnutrition, un SFP permettra d'arrêter la progression vers un état sévère des enfants modérément malnutris. Le nombre élevé d'enfants malnutris sévères nécessite une prise en charge soutenue dans des structures spécialisées de récupération nutritionnelle.

En termes d'infrastructures, dans chaque département et arrondissement, il y a un centre de santé dont les capacités et les ressources sont certes limitées mais qui peuvent servir de centres d'accueil pour la prise en charge des cas de malnutrition. À Garoua-Boulaï et à Meiganga, il existe des centres de nutrition thérapeutique (CNT) qui pourraient accueillir des cas graves d'enfants malnutris sévères. L'un des hôpitaux de Bertoua (hôpital régional) et de Batouri (hôpital de district) pourrait être renforcé (en personnel spécialisé et en matériel) en vue de la création de CNT pour la prise en charge d'une partie des cas sévères des sites de l'Est.

La supplémentation consistera en un suivi hebdomadaire dans les centres de santé et une distribution de ration sèche à préparer à la maison par les mères. La ration distribuée par semaine et par enfant comprendra du CSB (1,75 kg), de l'huile végétale (175 g) et du sucre

(140 g). Dans le CNT, la prise en charge sera assurée par des personnels spécialisés suivant les différentes étapes de la nutrition thérapeutique⁴.

L'évaluation de la prévalence de la malnutrition a été faite uniquement chez les réfugiés. La mission recommande que le programme d'alimentation sélective soit étendu aux enfants malnutris et aux autres sous-groupes diagnostiqués dans les familles d'accueil.

2.4. Denrées alimentaires

Les denrées alimentaires recommandées pour l'assistance alimentaire sont les suivantes (tableau 17).

Tab. 17. Rations alimentaires par programme d'aide

Denrées	Distribution générale			Alimentation supplémentaire sélective (SFP)		
	g/pers/j	kg/mois	Kcal	g/pers/j	kg/mois	Kcal
Maïs	400	12	1 464			
Légumineuses	50	1,5	168			
CSB	50	1,5	188	250	1.5	940
Huile végétale	30	0,9	266	25	0,75	221
Sel	5	0,15	-			
Sucre	15	0,45	60	20	0,6	80
Total	550	16,5	2 145	295	8,85	1 241

Sous réserve de vérification des listes de réfugiés et de leurs dépendants, les bénéficiaires des programmes d'assistance sont :

- distribution générale : 20 423 bénéficiaires
- alimentation supplémentaire pour les enfants de moins de cinq et les femmes enceintes et allaitantes : 5 200 bénéficiaires (24,8% de la population réfugiée dont 22,8% d'enfants de moins de cinq ans).

Le tonnage total s'élève à près de 2 300 tonnes comme résumé dans le tableau 18.

La campagne agricole 2006/2007 a été relativement bonne avec une production brute de près de 84 000 tonnes de maïs dans les deux provinces de l'Adamaoua et de l'Est. Les stocks privés surtout commerçants sont importants et il y a des possibilités d'achats locaux.

⁴ Les admissions dans les différents programmes seront établies conformément aux critères définis dans UNHCR-WHO Guidelines for Selective Feeding Programmes in Emergency Situations.

Tab. 18. Rations et tonnage d'aide alimentaire

	Distribution générale				SFP enfants < 5 ans			SFP Femmes enceintes & allaitantes			TOTAL (MT)
	g/pers/j	Durée	Nb pers.	Total 6 mois (MT)	g/pers/j	Nb pers.	6 mois (MT)	g/pers/j	Nb pers.	Total (MT)	
Maïs	400	180	20 423	1 470							1 470
Légumineuses	50	180	20 423	184							184
CSB	50	180	20 423	184	250	4 700	212	250	511	23	418
Huile végétale	30	180	20 423	110	25	4 700	21	25	511	2	134
Sel	5	180	20 423	18							18
Sucre	15	180	20 423	55	20	4 700	17	20	511	2	74
Total	550			2 022	295		250	295	1 532	27	2 299

Les stocks du PAM étaient évalués à 1 378,438 tonnes au 31 janvier 2007 comprenant 912,75 tonnes de riz, 119,5 tonnes de légumineuses, 227,25 tonnes de maïs, 68,596 tonnes d'huile végétale et 50,34 tonnes de sel (tableau 19). Tous ces stocks sont des réserves pour l'activité 1 (Education) du Programme de pays 10214.0. Si besoin, le Bureau de pays pourrait emprunter dans ses stocks pour couvrir certains besoins en attendant des importations et/ou des achats locaux.

Tab. 19. Situation des stocks PAM Cameroun au 31/01/2007 (MT)

Denrée	Douala	Nord	Extrême-Nord	Adamaoua	Total
Riz	600,000	66,000	106,900	139,850	912,750
Légumineuses		44,150	46,850	28,500	119,500
Huile végétale		30,438	4,240	33,918	68,596
Maïs		60,800	84,150	82,300	227,250
Sel		13,440	16,520	20,380	50,340
Total	600,00	214,83	258,66	304,95	1 378,436

La plupart des villages d'implantation des réfugiés organisent des marchés hebdomadaires aussi bien à l'Est que dans l'Adamaoua. Les marchés frontaliers (Gbiti, Ketté, Garoua-Boulaï, Batoua Bodole, Ngaoui, Djohong, Yarmbang) sont actifs pour les échanges frontaliers de produits agricoles et animaux entre le Cameroun et la Centrafrique. Cependant, certains marchés ont baissé d'intensité à cause de l'insécurité ambiante. C'est le cas de Ngaoui et de Djohong, au centre-est du département de Mbéré, qui étaient naguère réputés pour la richesse de leur cheptel et leurs marchés à bétail. L'insécurité et les attaques répétées des bandes armées ces dernières années ont réduit fortement l'attrait de ces centres d'échange.

Les marchés hebdomadaires sont l'occasion pour les populations locales et les réfugiés de vendre leurs produits mais également de s'approvisionner en denrées alimentaires et autres produits d'usage. Les niveaux des prix dans les marchés sont donc des indicateurs de l'état d'approvisionnement et des conditions d'accès des ménages aux aliments. Les différents relevés de prix et les entretiens réalisés dans les marchés hebdomadaires, montrent que les prix des denrées sont restés stables entre janvier et février au moment de l'année (tableau 20).

Tab. 20. Prix des denrées alimentaires relevés dans les marchés hebdomadaires de l'Est

Denrée	Prix (fourchettes)	Prix moyen	Etat d'approvisionnement du marché
Riz (F/kg)	250 - 350	300	Bon
Maïs (F/kg)	130 - 300	215	Faible
Manioc (F/kg)	2000 - 3000	2500	Bon
Mil, sorgho			Nul (absents)
Igname (F/cuvette)	1000 - 1250	1125	Faible, voir rare par endroit
Huile (F/litre)	1000 - 1200	1000	Bon
Sucre (kg)	800 - 1000	900	Bon
Viande sans os (kg)	1200	1200	Bon
Viande avec os (kg)	1000	1000	Bon

En ce qui concerne le bétail, les prix de vente dépendent de l'animal, de son embonpoint et du moment (exemple de la fête du mois intervenue en fin décembre 2006). Ainsi pour les bovins castrés, les prix peuvent varier de 150 000 à 300 000 F par tête suivant l'état de l'animal. Pour un bovin normal, le prix varie entre 50 000/60 000 jusqu'à 130 000 F par tête.

Pour les ovins, les prix au moment de l'enquête sont de 15 000 à 25 000 F l'unité alors qu'en janvier (juste après la fête), ils étaient situés entre 20 000 F à 30 000 F. Pour les caprins, les prix au moment sont de 8 000 à 12 000 F contre 10 000 F à 15 000 F par tête un mois auparavant.

Ces niveaux de prix surtout pour les bovins sont intéressants pour générer des revenus pour les ménages éleveurs et en sécurité alimentaire. Mais comme mentionné plus haut, cette stratégie n'est pas durable car pouvant aboutir à terme aux mêmes effets négatifs sur les moyens de subsistance que la crise en Centrafrique avant l'exil : la réduction ou la disparition du cheptel.

2.5. Possibilités d'autosuffisance

L'agriculture, la coupe et la vente de bois et de paille, les petits travaux rémunérés, le petit commerce et la vente de bétail (bovins) sont les activités mises en œuvre par les réfugiés comme stratégies d'adaptation depuis leur arrivée au Cameroun entre 2003 et 2006. En dehors des activités agricoles et d'élevage, aucune autre action parmi celles développées n'est viable à long terme. Parmi les stratégies à long terme, les éleveurs *Bororo* nourrissent l'espoir de reconstituer leur cheptel ; d'autres en majorité souhaitent développer davantage l'agriculture (cf. annexe 7.d). Si les *Gbaya* dans l'Adamaoua pourraient plus facilement devenir plus ou moins autonomes à travers des activités agricoles, les *Bororo* qui ne sont pas agriculteurs par tradition, pourraient avoir plus de difficulté à s'autosuffire. Actuellement, ceux qui ont encore suffisamment d'animaux (bovins) peuvent déstocker pour acheter des aliments (groupes des ménages en sécurité alimentaire).

Pendant l'enquête, les réfugiés ont manifesté presque unanimement leur désir de rester vivre au Cameroun. Personne n'envisage un retour en Centrafrique. À long terme, si ce désir persiste, le HCR, le gouvernement du Cameroun et les partenaires doivent rechercher les moyens d'accompagner ce processus. Pour l'heure, les autorités locales ne sont pas encore été saisies de demandes formelles des réfugiés. Certaines autorités comme les maires des communes apprécient positivement la présence de réfugiés dans leurs collectivités. Les questions à examiner en profondeur concernent la localisation définitive des intéressés, l'attribution de terres pour des activités agricoles, la gestion partagée des ressources avec les populations locales et leur statut. Les relations sociales qui existent les réfugiés et les communautés d'accueil sont un atout pour favoriser l'autonomisation des premiers.

Recommandation :

La mission recommande au HCR et au PAM d'entreprendre une enquête spécifique sur les possibilités d'intégration des réfugiés et des modalités pratiques en partenariat avec les autorités camerounaises.

PARTIE 3 - PRÉOCCUPATIONS NON ALIMENTAIRES CONNEXES ET RELATIVES

3.1. Articles non alimentaires - standards à respecter et distributions

Les denrées non-alimentaires comprennent les matériels de cuisine, les outils agricoles et professionnels (machines à coudre, machettes, pelles...) et les combustibles. Certains réfugiés ont réussi à reconstituer des non-vivres comme les ustensiles (photo 3). Par contre, les outils de travail fonctionnels (houes, pioches, haches...) manquent ainsi que des récipients pour le stockage de l'eau. Les



Le bois est la seule d'énergie pour la cuisson des aliments (photo 4). Les prélèvements sont importants. Une partie du bois étant vendue pour procurer des revenus aux ménages. la coupe de bois est parmi les causes qui peuvent créer à moyen terme une mésentente entre les réfugiés et les communautés des villages d'accueil. C'est conscient de ce risque et de l'impact que cette pratique peut avoir en terme de dégradation de l'environnement que les autorités du ministère chargé de l'Environnement ont interdit la vente de bois.



En ce qui concerne les abris, ils sont fabriqués en feuille de raphia ou en paille posés à même le sol sans protection contre les écoulements en cas de pluie (photos 5 et 6). Mais, il n'y a pas de promiscuité entre les abris car l'espace occupé par les réfugiés n'est pas limité.



En matière d'hygiène, comme on l'a vu ci-dessus, les deux tiers des ménages utilisent des latrines traditionnelles (photo 7) relativement propres, bien orientés et sans odeur. Les ménages n'utilisent pas du savon aussi pour lavage des ustensiles que pour la toilette corporelle.



Jusqu'au moment de l'enquête, il n'y a pas eu de distribution d'articles non-alimentaires. Celle-ci devait avoir lieu immédiatement après la mission.

Le HCR prévoit une distribution générale des non-vivres sans ciblage particulier en dehors de la spécificité de certains articles comme les savons et les kits de santé qui seront distribués aux femmes.

La mission conjointe recommande :

- Une distribution des denrées non-alimentaires comme les couvertures, nattes, jerricanes, ustensiles de cuisine, savon, kits hygiéniques pour les femmes.
- Une dotation en pioches, pelles, machettes, houes, haches et limes pour renforcer les capacités d'autosuffisance.
- Un appui en matériel végétal (semences, boutures) pour les réfugiés qui pratiquent l'agriculture ou souhaitent s'orienter dès cette année vers cette activité.

3.2. Services communautaires

Des structures sanitaires existent aux environs de la plupart des zones de regroupement des réfugiés. Il s'agit dans la majorité des cas de Centres de Santé Intégrés (CSI). Les réfugiés fréquentent à 20% les structures de santé. Malades, un dixième reste sans se soigner tandis que près de 40% fait recours à la médecine traditionnelle (33,7%) ou l'automédication (3,5%). Les réfugiés expliquent leur faible fréquentation des structures de santé par les coûts des consultations, pourtant très bas, entre 200 et 300 Fcfa. Quant aux femmes enceintes, la plupart accouchent à domicile avec l'assistance d'une accoucheuse traditionnelle ou de membres de la famille.

Le centre de santé de Garoua-Boulai est le seul opérationnel pour prendre en charge les enfants sévèrement malnutris. Celui de Meiganga a besoin d'être renforcé pour répondre à cette exigence. Il n'y a pas d'autre centre proche des sites d'installation pour répondre à ce besoin. Bertoua ou Batouri pourraient être fonctionnels dans ce but s'ils sont entièrement équipés et les personnels spécialisés mis en place.

Les enfants des réfugiés ne sont pas scolarisés. Traditionnellement, les enfants des éleveurs ne sont pas scolarisés. Ils deviennent des bergers pour leurs parents ou pour d'autres propriétaires. Les points d'eau sont communs et exploités en concurrence avec les populations locales.

La mission recommande, entre autres (voir chapitre Santé et nutrition) :

- **Une protection ou un aménagement des sources d'eau naturelles, forages ou une installation de puits et/ou de forages pour réduire les risques de contamination.**
- **Un appui ponctuel aux établissements scolaires qui accueillent des enfants de réfugiés**

3.3. Préoccupations liées à la protection et au genre

Des bandits armés connus sous l'appellation de « coupeurs de routes » sévissent dans les provinces de l'Est et de l'Adamaoua. Leur action astreint les voyageurs qui parcourent les départements du Lom et Djerem, de la Kadey et du Mbéré à recourir à des escortes des forces de l'ordre. Les forces de sécurité soupçonnent *a priori* les réfugiés centrafricains d'être des coupeurs de route. Cette situation est de nature à compromettre la protection juridique des personnes concernées.

En dépit des opérations de ratissage par les forces de sécurité, la zone d'implantation des réfugiés n'est pas totalement sécurisée. Les coupeurs de route agissent de temps en temps. Des infiltrations de groupes armés à partir de la RCA ont été signalées quelques jours ou semaines avant le début de la mission. Outre le besoin de renforcement de la sécurité de la zone pour lequel le gouvernement du Cameroun est entrain de prendre les mesures idoines, d'autres considérations de protection des réfugiés font l'objet d'attention particulière de la part du UNHCR :

- L'absence de pièce d'identification limite la liberté de circulation des réfugiés en territoire camerounais. De nombreux incidents avec les forces de l'ordre ont été reportés (rançonnement, contrôles de police intempestifs).
- Les réfugiés centrafricains trouvés sans document d'identité sont souvent regardés et traités comme coupeurs de route par les forces de l'ordre, les unités spéciales de l'armée et de la gendarmerie chargées de lutter contre le grand banditisme.
- La plupart des réfugiés chefs de famille et la totalité des femmes réfugiées ne possèdent pas de documents d'identification.
- Les agents de douane et d'immigration exigent le paiement de « droits de douane » pour chaque tête de bétail passant la frontière pour entrer au Cameroun.
- Quelques cas d'enfants mineurs séparés de leurs parents ont été constatés. Ils sont généralement accueillis par la communauté des réfugiés et vivent avec une famille d'accueil.

Par ailleurs, le HCR et le PAM en collaboration avec leurs partenaires s'engageront fermement à prévenir la violence et l'exploitation sexuelles par la sensibilisation et la formation de leurs staffs et des réfugiés. Des comités de prévention de la violence basée sur le sexe et le genre (SGBV) seront mis en place dans les différents groupements de villages de réfugiés. Le fait que les réfugiés vivent la plupart du temps autour des villages d'accueil et les femmes et les jeunes filles doivent se rendre en brousse pour chercher du bois ou de l'eau est un risque de violence à l'égard des femmes qu'il faudra gérer en sensibilisant également les communautés d'accueil ainsi que les autorités locales (chefs de village, sous-préfet, force de sécurité). La dispersion des réfugiés sur de grands territoires de l'Adamaoua et de l'Est rend la tâche plus difficile.

Dans le cadre des « Engagements renforcés en faveur des Femmes » du PAM, les femmes réfugiées seront impliquées de façon dans la gestion des vivres au sein des ménages. Un

Le système de distribution des vivres aux femmes sera progressivement mis en place pour atteindre un objectif de 45% de femmes qui reçoivent directement les vivres et les denrées non-alimentaires.

Le PAM et UNHCR viseront à faire participer les femmes dans des proportions raisonnables aux différents comités de gestion des communautés de réfugiés dans les villages, tout en respectant les us et coutumes propres aux *Bororo* et aux *Gbaya*.

PARTIE 4 – LOGISTIQUE

4.1. Logistique

Les provinces de l'Adamaoua et de l'Est sont parmi les régions où le réseau routier est le moins dense et l'accès aux villages de réfugiés encore plus pénibles du fait de leur trop grande dispersion dans l'espace. Les deux provinces sont traversées sur leur flanc ouest par la route nationale 1, la seule bitumée entre Bertoua et Garoua-Boulai. Pour tout le reste de la zone, les routes sont en latérite, et dans pour de nombreux villages, l'accès se fait par des pistes en terre.

Si en saison sèche, certains axes sont accessibles aux camionnettes d'une vingtaine de tonnes, en saison des pluies, avec les barrages de pluie, l'accès deviendra plus compliqué.

L'enclavement des deux provinces et le cabossage des pistes font que les transporteurs rechignent à faire circuler leurs camions. Cela accroît les coûts des transporteurs et les délais de livraison des vivres. Les transporteurs sont bien regroupés dans des unions qui ont des représentations décentralisées à Bertoua et Ngaoundéré, entre autres, mais également dans les départements comme Batouri et Meiganga.

Les capacités de stockage semblent limitées comparées à celles des provinces du Grand Nord (Adamaoua, Nord et Extrême-Nord). Cependant, vu que les tonnages à mobiliser ne sont pas si élevés, les capacités de stockage existantes pourraient répondre aux besoins. Les services techniques du MINADER ainsi que les autorités locales ont assuré la mission de leur bienveillance pour rendre disponibles des magasins existants à Bertoua, Meiganga, à Ngam, Batouri, Ketté, Garoua-Boulai, Bétaré-Oya, etc.

Toutefois, des contraintes importantes devront être surmontées. Il s'agit dans l'assistance aux réfugiés :

- L'insécurité. La circulation dans les zones d'installation des réfugiés nécessite une escorte des forces de sécurité ; ce qui peut accroître non seulement les coûts des prestations (transports, stockage, gardiennage, distribution). La distribution de vivres peut présenter un risque à cause des denrées qui constituent une source possible de gain pour des groupes qui créent déstabilisent la zone frontière entre le Cameroun et la Centrafrique.
- La dispersion des réfugiés. Les réfugiés sont localisés sur une bande de 200 à 300 km de long et 50 à 100 km de large longeant la frontière est du Cameroun avec la Centrafrique. Ils sont logés dans et autour de villages éloignés les et des autres parfois de plusieurs dizaines de kilomètres. Cet éparpillement des habitats aura des effets amplificateurs sur les coûts récurrents de transport et de distribution des vivres. Comme pour l'enregistrement, des centres de distribution peuvent être identifiés, mais le problème du transport des vivres par les réfugiés de ces centres vers leurs lieux de résidence présentera un risque supplémentaire pour leur sécurité.
- La mobilité des réfugiés. Les éleveurs *Bororo* ont un mode de vie nomade qui les pousse à se déplacer de temps à autre à la recherche de pâturage ou par respect à la pratique de transhumance. Une gestion rigoureuse des distributions devra être mise en place pour éviter les doublons.

PARTIE 5 - PARTENARIATS, PLANIFICATION ET AUTRES SUJETS

5.1. Partenariats et coordination

La coordination de l'assistance aux réfugiés sera dans le cadre des mécanismes de coordination des Programmes de l'Equipe de pays des Nations Unies (UNCT). Cela impliquera des réunions régulières au niveau des représentants des Directeurs de pays et des Représentants au niveau central, puis des concertations opérationnelles au niveau sur le terrain, à Meiganga qui peut servir de base de base opérationnelle autour du Sous-bureau de UNHCR.

Les autorités gouvernementales (MINREX, MINATD, MINADER, MINSANTE, MINDEF) et locales ainsi que les partenaires opérationnels et les donateurs seront partie prenante dans ces concertations.

Des réunions mensuelles de coordination centrale entre UNHCR, PAM, UNICEF et FAO et leurs partenaires (gouvernement, ONG, Croix Rouge) permettront de définir des stratégies et un pilotage de l'assistance aux réfugiés. Elle permettra également l'évolution de la situation en fonction de laquelle des orientations pourront être données pour faciliter la mise en œuvre des opérations. Le processus de « Joint programming » au sein du UNCT doit impliquer une coordination stratégique de l'assistance aux réfugiés.

Sur le terrain, les équipes techniques doivent se réunir au moins deux fois par mois pour faire le point de l'exécution des programmes et préparer des rapports de distribution (PDM) et d'utilisation des vivres (FBM). Tous les acteurs, en particulier les partenaires opérationnels et les représentants des réfugiés doivent être impliqués dans ces réunions.

Des réunions thématiques pourront être tenues plus régulièrement sur des sujets convenus ensemble par les différents partenaires. La nutrition, la sécurité, la protection des groupes vulnérables, la sécurité alimentaire et le ciblage des ménages, etc. sont des sujets à suivre de façon rapprochée et à analyser en détails le plus souvent possible.

Les comptes rendus écrits des réunions et concertations sont partagés entre les deux niveaux de coordination central (Yaoundé) et local (Meiganga).

Pour la mise en œuvre, différents partenaires opérationnels ont été identifiés : Care, Croix Rouge Camerounaise et SERCAADE⁵.

La mission recommande :

La mise en place des comités de coordination de l'assistance aux réfugiés.

5.2. Plan prévisionnel

L'insécurité persistante en Centrafrique pousse des familles à se réfugier au Cameroun. En janvier plusieurs dizaines de familles sont arrivées dans le Mbéré, d'autres dans le Yokosiré. Si la tendance se poursuit, même à un rythme lent, le nombre de réfugiés pourrait être modifié et les chiffres de planification changer par rapport à cette évaluation. Par ailleurs, la

⁵ Service Régional de Coordination et d'Appui aux Actions de Développement. B.P. 509 Bertoua. Tel : +237 684 2074. Email : lenakosso@yahoo.fr

Tchad est aussi inquiétante. Le Cameroun pourrait alors être confronté à un autre afflux de déplacés si, dans ces deux pays, une paix durable n'est pas instaurée assez rapidement.

UNHCR et PAM ont déjà préparé un plan de contingence inter-agences et chaque organisation un propre plan de préparation aux urgences en prévision d'une crise au Tchad. La Centrafrique devrait être incluse dans ces plans comme scénario de crise avec un niveau de probabilité relativement élevé.

Pour tenir compte d'une évolution défavorable en RCA qui pourrait se traduire par l'arrivée d'autres centaines de réfugiés, la mission recommande de prévoir un stock de contingence dans le plan d'assistance aux réfugiés.

PARTIE 6 - OPTIONS ET RECOMMANDATIONS FINALES

6.1. Options programmatiques

Pour le Gouvernement :

- Appui renforcé du Gouvernement à travers les divers plans et programmes sectoriels, en particulier dans les domaines de la protection, la sécurité, la santé, la nutrition et l'éducation.

Pour le PAM :

- Une préparation d'une opération d'urgence (EMOP) d'assistance alimentaire aux réfugiés Centrafricains au Cameroun pour couvrir la période de mars à août 2007. Ce programme sera centré sur les réfugiés avec deux volets : Assistance alimentaire générale avec une ration complète et une assistance alimentaire ciblée pour les enfants de moins de cinq, les mères allaitantes et les femmes enceintes souffrant de malnutrition. L'objectif de l'opération sera de (1) sauver des vies humaines (cas des personnes malnutries) et de protéger les moyens de subsistance et d'accroître la résistance aux chocs (autres réfugiés).
- Une évaluation de la situation alimentaire des ménages en juin/juillet pour projeter d'autres types d'intervention s'il y a lieu (révision budgétaire de l'EMOP ou préparation d'une intervention prolongée de secours et de réhabilitation - IPSR pour une durée supplémentaire).

Pour le HCR :

- Une révision budgétaire du Programme Réfugiés Centrafricains au Cameroun : protection, santé, éducation, abris, non-vivres, eau, appui à l'agriculture
- Reconduire et renforcer le programme dans le COP 2008

Pour l'UNICEF :

- Renforcement du volet préparation et réponse aux urgences dans le cadre du Programme de coopération Cameroun - UNICEF

Pour la FAO :

- Mise en place d'un TCP (Programme de coopération technique) pour l'assistance aux réfugiés Centrafricains au Cameroun.

6.2. Recommandation finale

Une évaluation de la situation alimentaire et nutritionnelle trois à quatre mois après le démarrage des opérations d'assistance.

6.3. Plan d'action

La réponse à la situation de crise requiert l'engagement et la coordination des différentes parties pour la mise en œuvre des opérations. Un plan d'action est présenté dans le tableau 22 qui donne quelques actions principales par les différents partenaires, les agences et organisations responsables et un calendrier indicatif.

Tab. 22. Plan d'action

1	2	3	4	5	6
Recommandation	Priorité élevée/faible	Action requise	Coût estimé (\$EU)	Responsabilité	Emploi du temps (deadline)
Options de réponse et mise en œuvre des opérations d'assistance aux réfugiés	Élevée	- PAM, UNHCR, UNICEF et FAO rencontrent le Gouvernement pour discuter des modalités et des facilités pour la mise en œuvre des programmes d'assistance aux réfugiés et des actions spécifiques à prendre par les autorités camerounaises, en particulier les questions liées à la sécurité, à la protection, à la santé, à l'éducation et à l'agriculture - PAM, UNHCR, UNICEF et FAO se concertent pour harmoniser leurs interventions dans les domaines de convergence (Joint Programming)		Gouvernement (MINREX, MINATD, MINADER, MINSANTE MINDEF) UNHCR UNICEF PAM FAO	Fin février 2007
1. Une vérification des effectifs de réfugiés.	Élevée	- Enregistrer les nouveaux réfugiés arrivés en janvier 2007 et leur localisation - Prendre un échantillon de sites de réfugiés Pour contrôler les effectifs de réfugiés - Confronter les chiffres de recensement avec ces dénombrements		UNHCR PAM	Fin février 2007
2. La détermination des chiffres de planification pour les mois à venir et les options de réponse.	Élevée	- Donner le nombre de réfugiés sur la base de la vérification par village, sexe et âge		UNHCR PAM	Fin février 2007
3. L'établissement de cartes ou de certificats de réfugiés « sécurisés » pour servir de support pour les différents types d'assistance alimentaire et non-alimentaire et permettre la libre circulation des réfugiés dans le territoire camerounais	Élevée	- Poursuivre les négociations avec le Gouvernement pour une réponse rapide conformément à la reconnaissance du statut de réfugié aux Centrafricains - Établir une carte de réfugié avec photo et liste des dépendants directs - Établir un certificat de réfugié à défaut d'une carte de réfugié (contenant les mêmes informations que la carte de réfugié)		Gouvernement (MINREX) UNHCR	Mi-mars 2007
4. Une assistance alimentaire limitée aux réfugiés pendant une durée de six mois	Élevée	- Préparer une EMOP (Opération d'urgence) pour l'assistance aux réfugiés Centrafricains - Engager les fonds de la délégation de pouvoir du Directeur de pays du PAM en attendant l'approbation et la mise en œuvre de l'EMOP - Identifier les partenaires opérationnels - Signer les contrats pour la mise en œuvre		PAM UNICEF FAO HCR Gouvernement	Fin mars 2007

1	2	3	4	5	6
Recommandation	Priorité élevée/faible	Action requise	Coût estimé (\$EU)	Responsabilité	Emploi du temps (deadline)
5. Un contrôle et un suivi régulier des distributions et de l'utilisation des rations	Moyenne	<ul style="list-style-type: none"> - Préparer mensuellement des rapports de situation (Sitrep), de suivi et évaluation des distributions (Post Distribution Monitoring) et d'utilisation (Food Basket Monitoring) des vivres - Faire une enquête sur l'économie des ménages après trois mois de suivi 		PAM Partenaires opérationnels	Chaque mois pendant la durée de l'opération
6. Une assistance pour les personnes jugées vulnérables ayant besoin de protection (malades chroniques, handicapés, personnes âgées seules et sans soutien, enfants non accompagnés, femmes chefs de ménage sans actif)	Moyenne	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les groupes vulnérables sur la base de critères objectifs - Convenir des modalités de distribution des vivres 		UNHCR PAM	Fin février 2007
8. Un appui en médicaments aux centres de santé pour la prise en charge médicale des réfugiés	Élevée	<ul style="list-style-type: none"> - Recenser les centres de santé pouvant être fréquentés par les réfugiés - Définir les besoins en médicaments en fonction de la population réfugiée cible - Discuter et établir des arrangements avec les chefs service des districts de santé sur les modalités d'assistance 		UNHCR Gouvernement (MINSANTE) UNICEF PAM	Fin mars 2007
9. Un programme de vaccination systématique des réfugiés contre les maladies à potentiel épidémiologique	Élevée	<ul style="list-style-type: none"> - Discuter avec les chefs de service des districts de santé sur les besoins en vaccins et les cibles - Assurer la vaccination 		Gouvernement (MINSANTE) UNICEF UNHCR	Fin mars 2007
10. Un programme de supplémentation alimentaire ciblée pour les enfants de moins de cinq ans modérément malnutris, les femmes enceintes et les mères allaitantes (jusqu'à 6 mois après l'accouchement)	Élevée	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier sur la base des chiffres de planification le nombre de bénéficiaires et la répartition par village et par zone de concentration des sites de sites de réfugiés - Identifier les partenaires opérationnels - Signer les protocoles d'accord de mise en œuvre - Définir un plan d'opération et de suivi de l'assistance aux personnes ciblées 		PAM Gouvernement (MINSANTE) UNICEF UNHCR	Fin mars 2007
11. Un programme d'alimentation thérapeutique pour les enfants de moins de cinq ans sévèrement malnutris.	Élevée	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les partenaires opérationnels - Signer les protocoles d'accord de mise en œuvre - Définir un plan d'opération et de suivi de l'assistance aux enfants de moins de cinq ans 		Gouvernement (MINSANTE) UNICEF PAM UNHCR	Fin Mars 2007

1	2	3	4	5	6
Recommandation	Priorité élevée/faible	Action requise	Coût estimé (\$EU)	Responsabilité	Emploi du temps (deadline)
12. Le renforcement des capacités et/ou la création de centres de nutrition thérapeutique comme Garoua-Boulai, Meiganga et Batouri.	Élevée	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier et définir avec les chefs de service des districts de santé des structures hospitalières de « référence » pour la prise en charge des cas de malnutrition sévère chez les enfants de 6 à 59 mois - Évaluer les besoins d'appui et compléter et/ou renforcer s'il y a lieu en personnel médical spécialisé et en moyens matériels - Identifier des partenaires opérationnels spécialisés et les former s'il y a lieu en alimentation et récupération nutritionnelle 		Gouvernement (MINSANTE) UNICEF UNHCR CARE	Fin mars 2007
13. Le renforcement des centres de santé pour la prise en charge des enfants modérément malnutris (Centre de supplémentation nutritionnelle ou CNS) de NGaoui, Djohong, Gbiti, etc.	Élevée	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier et définir avec les chefs de service des districts de santé des centres de santé pour la prise en charge des personnes modérément malnutries - Évaluer les besoins, compléter et/ou renforcer s'il y a lieu leurs moyens en personnel et matériels - Former les personnels de santé 		Gouvernement (MINSANTE) UNICEF UNHCR	Fin mars 2007
14. Une distribution des denrées non-alimentaires comme les couvertures, nattes, jerricanes, ustensiles de cuisine, savon, kits hygiéniques pour les femmes.	Élevée	<ul style="list-style-type: none"> - Sur la base des chiffres de planification, distribuer les non-vivres aux familles (chefs de ménage) et aux personnes ciblées (femmes pour les kits hygiéniques) 		UNHCR	Fin février 2007
15. Une dotation en pioches, pelles, machettes, houes, haches et limes pour renforcer les capacités d'autosuffisance.	Élevée	<ul style="list-style-type: none"> - Distribuer des outils aux chefs de ménage 		Gouvernement (MINADER) FAO UNHCR	Fin février 2007
16. Un appui en matériel végétal (semences, boutures) pour les réfugiés qui pratiquent l'agriculture ou souhaitent s'orienter vers cette activité.	Élevée	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les chefs de ménage « agricoles » - Évaluer les besoins des bénéficiaires - Préparer un TCP 		Gouvernement (MINADER) FAO UNHCR	Fin mars 2007
17. Une protection ou un aménagement des sources d'eau naturelles ou une installation de puits et/ou de forages pour réduire les risques de contamination.	Moyenne	<ul style="list-style-type: none"> - Faire l'inventaire des points d'eau et des sources - Évaluer les besoins de protection, d'aménagement et/ou d'installation de forages ou de puits - Identifier les partenaires opérationnelles pour la réalisation des travaux 		Gouvernement (MINADER) UNHCR CARE	fin avril 2007

1	2	3	4	5	6
Recommandation	Priorité élevée/faible	Action requise	Coût estimé (\$EU)	Responsabilité	Emploi du temps (deadline)
18. Un appui ponctuel aux établissements scolaires qui accueillent des enfants de réfugiés	Moyenne	<ul style="list-style-type: none"> - Faire l'inventaire des élèves réfugiés inscrits dans les écoles - Rencontrer les inspections primaires et maternelles des provinces et départements et discuter des modalités d'assistance aux écoles recevant des enfants réfugiés - Sensibiliser les réfugiés pour l'inscription de leurs enfants à l'école - Apporter des kits et fournitures scolaires 		Gouvernement (MINEDUC) UNICEF UNHCR PAM	Fin mars 2007
19. Mise en place d'un comité de coordination de l'assistance aux réfugiés	Élevé	<ul style="list-style-type: none"> - Réunir les chefs de programme pour proposer les membres et définir les tâches (suivi, évaluation et reporting des activités) des comités au niveau central (Yaoundé) et sur le terrain (Adamaoua et Est) - Prendre les décisions administratives 		UNHCR PAM, FAO UNICEF Gouvernement IPs	Mars-avril
20. Une évaluation de la situation alimentaire et nutritionnelle trois à quatre mois après le démarrage des opérations d'assistance	Élevée	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser une mission conjointe UNHCR/PAM/UNICEF/FAO, Gouvernement et partenaires opérationnels (IPs) pour mesurer l'état de mise en œuvre à mi-parcours des programmes d'assistance 		UNHCR PAM, FAO UNICEF Gouvernement IPs	Juin/juillet 2007

**TERMES DE REFERENCE
MISSION CONJOINTE WFP/HCR D'ÉVALUATION
DES REFUGIES CENTRAFRICAINS AU CAMEROUN**

CONTEXTE

Depuis début 2005, le Cameroun fait face à un afflux de ressortissants centrafricains qui s'est intensifié dans le courant de l'année 2006. Leur nombre est aujourd'hui évalué à 21000. La présence massive de cette population sur le territoire camerounais (provinces de l'Est et de l'Adamaoua) résulte du climat d'insécurité qui prévaut dans le Nord et l'Ouest de la République centrafricaine. A l'origine, des groupes de bandits se seraient constitués à partir de mercenaires tchadiens zakawas démobilisés après le coup d'état du Général Bozizé contre Ange Félix Patassé en mars 2003. A ces groupes bien armés dès le départ se seraient ajoutés des groupes locaux recrutés parmi les agriculteurs gbayas qui n'arrivaient plus à vivre des produits de leurs récoltes. Il semble aussi que des groupes paramilitaires fidèles à l'ancien Président Patasse aient grossi les rangs de ces bandes armées avec pour objectif de harceler et déstabiliser les troupes gouvernementales chargées d'assurer la sécurité dans la zone.

Au vu de la situation, et conformément à la loi N° 2005/06 du 27 juillet 2005 portant statut des réfugiés au Cameroun, le Gouvernement camerounais a accordé à ces demandeurs d'asile, le statut de réfugié sur une base *prima facie* suivant la convention de l'OUA de 1969 (fuite du fait d'événements troublant gravement l'ordre public dans le nord ouest de la RCA).

Plusieurs missions exploratoires conjointes (UNHCR/PAM/Gouvernement camerounais) d'évaluation de la situation humanitaire de ces réfugiés ont été effectuées en 2005 et 2006 dans les provinces de l'Est et de l'Adamaoua, précisément dans la zone frontalière Cameroun-RCA. Ces missions ont permis d'identifier deux groupes de réfugiés présentant des besoins de protection et d'assistance différents :

- *D'une part, les réfugiés mbororos venus avec leur troupeau.* Bien qu'ayant fui la RCA avec très peu de biens matériels, ces réfugiés sont des éleveurs semi nomades habitués au phénomène de transhumance entre la République centrafricaine et le Cameroun. Ils semblent rencontrer peu de problèmes d'insertion socioéconomique dans la mesure où ils partagent la même culture avec leurs hôtes et poursuivent du côté camerounais leurs activités traditionnelles d'élevage. L'absence de pièce d'identification limite leurs mouvements et constitue leur principal problème de protection. L'installation au Cameroun de leur famille pose à ce groupe des problèmes d'intégration liés à des besoins de sédentarisation rapide.
- *D'autre part les éleveurs Mbororos ayant perdu leur troupeau.* Ces derniers se trouvent dans l'impossibilité de pratiquer leur activité traditionnelle l'élevage et, sont obligés de se sédentariser le long des axes routiers en petit hameau où ils pratiquent avec beaucoup de peine une agriculture de subsistance. La majorité de ce groupe est concentrée à Ngaoui, localité frontalière avec RCA, caractérisée par une forte insécurité liée aux incursions de bandes armées en provenance de la RCA. A ce groupe s'ajoutent un petit nombre d'agriculteurs Gbayas. Ces populations vivent dans une extrême précarité et présentent d'importants besoins de protection et d'assistance.

OBJECTIF GENERAL DE LA MISSION D'EVALUATION CONJOINTE

L'objectif général de la mission est d'évaluer la situation des différents groupes de réfugiés et leurs besoins (alimentaires et non alimentaires) et de formuler des suggestions et des recommandations relatives au type d'assistance (Stratégies, Mise en oeuvre, Suivi et Evaluation) à apporter à cette population en particulier.

OBJECTIFS SPECIFIQUES

Analyser les caractéristiques générales des conditions de vie des deux groupes de réfugiés et des besoins alimentaires et non alimentaires spécifiques à chaque groupe .

Déterminer les mesures et l'assistance requises pour garantir aux réfugiés :

Un accès à une alimentation appropriée et suffisante pour couvrir leurs besoins nutritionnels afin d'assurer ou rétablir un bon état nutritionnel dans les 6-12 mois à venir ;

La possibilité d'atteindre progressivement une autosuffisance stable dans l'attente d'une solution durable (en évitant des stratégies de survie préjudiciables et indésirables) ;

- a) Définir les formes d'aides alimentaires liées à la sécurité alimentaire en tenant compte :
 - des habitudes alimentaires des bénéficiaires;
 - du nombre de personnes à prendre en charge et les méthodes appropriées de sélection/ciblage des bénéficiaires de l'assistance ;
 - les différents types de vivres, la/les ration(s) pour différents groupes, la quantité totale et le calendrier de livraison des denrées ;
 - des modalités de distribution de nourriture et d'assistance connexe ;
 - les estimations de coûts et de budget.
- b) Evaluer les capacités logistiques (facilité d'accès, transport, entreposage, manutention) et les possibilités d'approvisionnement à travers les achats locaux et internationaux.
- c) Examiner les modalités de distribution d'aide alimentaire et formuler des suggestions pour le suivi et l'évaluation ;

Déterminer si des mesures immédiates sont nécessaires et, si oui qu'elle assistance est requise pour:

prévenir toute atteinte à la sécurité alimentaire de la population hôte locale ;

prévenir toute action portant atteinte à l'exploitation durable des ressources naturelles de base de la région du fait des activités des réfugiés (collecte du bois de chauffage, agriculture, élevage...);

Parer à tout problème grave de pénurie alimentaire ou de malnutrition au sein de la population locale.

Identifier et évaluer les ressources et les capacités des potentiels partenaires susceptibles de mettre en œuvre, s'il y a lieu, les activités de distribution des aliments, de suivi et d'autosuffisance.

Collecter les données nécessaires à la planification et la budgétisation opérationnelle, ainsi qu'à la mise en œuvre d'un programme.

METHODOLOGIE

1. Un examen et une analyse des rapports disponibles sur :

- le nombre et la situation des réfugiés dans les différents sites et villages;
 - leur origine, leurs qualifications et leurs capacités ;
 - la situation et les mouvements continus des populations à travers la frontière et les perspectives d'évolution dans les semaines ou mois à venir.
2. Des entretiens avec les autorités locales, les ONG et autres organisations oeuvrant pour les réfugiés ;
 3. Visite d'un échantillon représentatif des sites et/ou villages d'hébergement de réfugiés

Réunions/discussions ciblées avec des groupes de réfugiés (hommes, femmes, jeunes) représentant des sous groupes socio-économiques distincts au sein de la population ;

Réunions/discussions avec les populations et chefs de famille hôtes

Inspection détaillée des conditions générales du site, des ménages, des aires réservées à la cuisine, des points d'eau, des toilettes, des zones d'entreposage etc. ;

Appréciation/évaluation des disponibilités en nourriture, eau et en ustensiles de cuisines auprès d'un échantillon de ménage et discussions informelles avec les femmes, les hommes et les enfants dans les ménages ;

Visites des centres de santé et discussions avec les agents de santé ;

Visite des entrepôts dans la région et des marchés locaux de vivres à l'intérieur du site et aux environs et discussions avec les commerçants.

- 4 Entretien avec les leaders/chefs des communautés locales, les responsables des structures de la santé et avec un large échantillon "d'informateurs clés" contactés pendant la rapide enquête initiale.

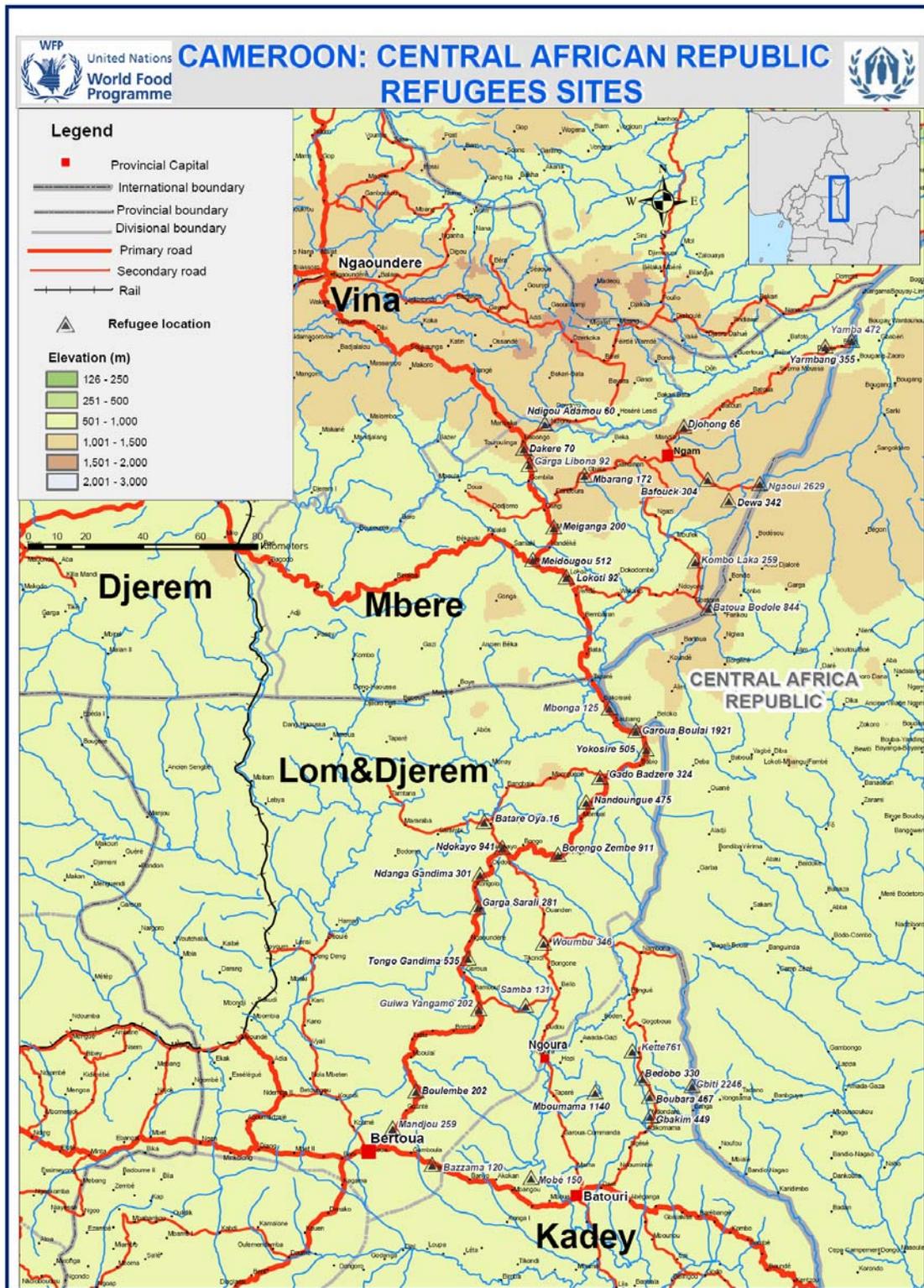
RESULTATS ET PRODUCTIONS ATTENDUS

Les résultats/productions de la mission JAM seront les suivantes, entre autres:-

Rapport conjoint de la JAM préparé conformément au modèle en annexe des Directives d'évaluation conjointe HCR/PAM ;

- Présentation du rapport 7 jours après la fin de la mission au Représentant du bureau du HCR et au Directeur du PAM bureau de Pays

Carte de localisation des sites d'implantation des réfugiés



The boundaries and names shown and the designations used on this map do not imply official endorsement or acceptance by the United Nations. Map produced by ODDYVAM Jan 2007, Data from UNHCR Cameroon

Fig. A3.1. Répartition des réfugiés par année d'arrivée à l'Adamaoua (%)

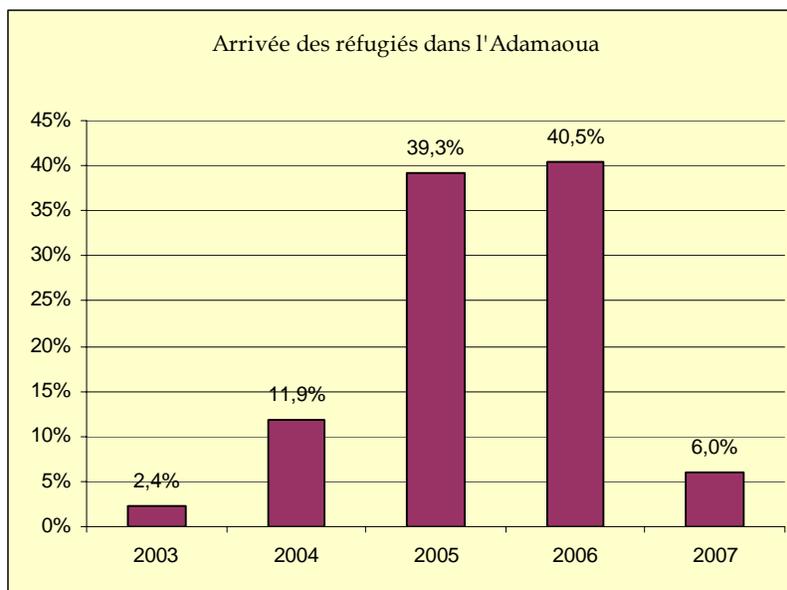
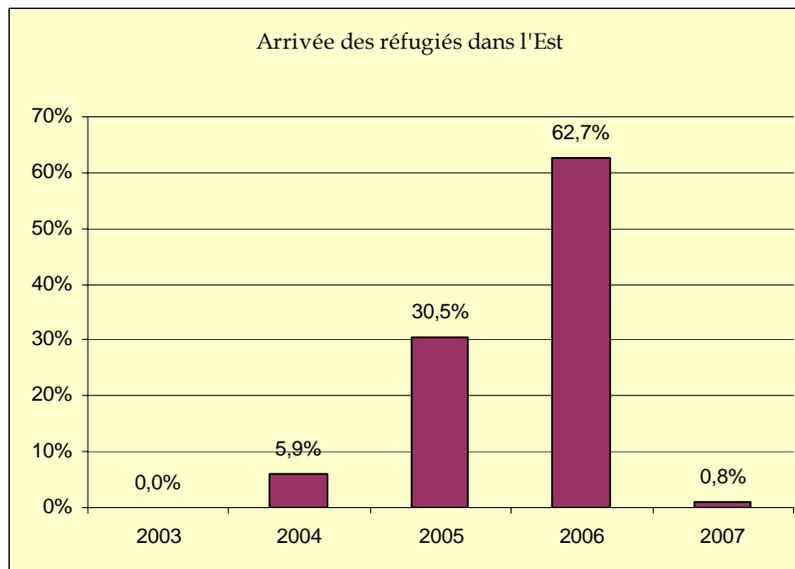


Fig. A3.2. Répartition des réfugiés par année d'arrivée à l'Est (%)



Composition ethnique des réfugiés

a) Groupes ethniques parmi les réfugiés (populations enquêtées)

Province	Mbroro	Mbaya	Total
Total	183	19	202
Adamaoua	65	19	84
Est	118	0	118

b) Proportions (%) des groupes ethniques et par province

Province	Mbroro	Mbaya	Total
Total	90,6%	9,4%	100%
Adamaoua	77,4%	22,6%	100%
Est	100,0%	0,0%	100%

c) Proportions (%) des groupes ethniques par rapport à la population des réfugiés

Province	Mbroro	Mbaya	Total
Adamaoua	32,2%	9,4%	41,6%
Est	58,4%	0,0%	58,4%
Total	90,6%	9,4%	100,0%

d) Nombre de réfugiés par groupe et par province

Province	Mbroro	Mbaya	Total
Adamaoua	6 572	1 921	8 493
Est	11 930	-	11 930
Total	18 502	1 921	20 423

e) Répartition de l'échantillon par tranche d'âge et par sexe.

	Garçons		Filles		Total		Ratio
	Nmbre	%	nombre	%	nombre	%	Garçon/Fille
6 - 17 mois	13	52,0	12	48,0	25	21,2	1,1
18 - 29 mois	18	54,5	15	45,5	33	28,0	1,2
30 - 41 mois	13	54,2	11	45,8	24	20,3	1,2
42 - 53 mois	9	42,9	12	57,1	21	17,8	0,8
54 - 59 mois	7	46,7	8	53,3	15	12,7	0,9
Total	60	50,8	58	49,2	118	100	1,0

A.5.

a) Principale source d'eau du ménage

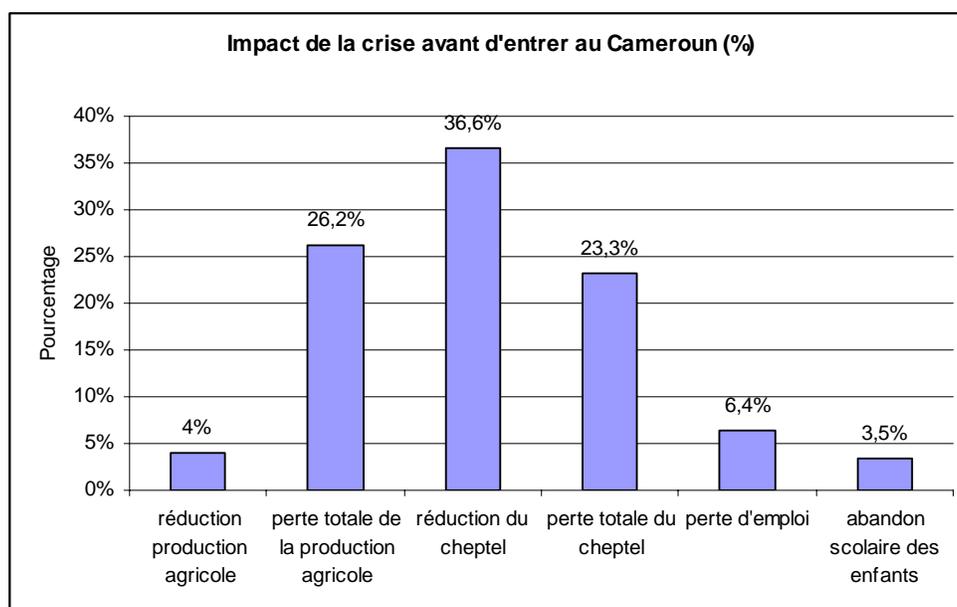
		Robinet	Forage	Puits amélioré	Puits traditionnel	Eaux de surface	Total
ADAMAOUA	Nb	1	10	0	21	52	84
	%	1,2%	11,9%	0%	25%	61,9%	100%
EST	Nb	0	5	4	15	94	118
	%	0%	4,2%	3,4%	12,7%	79,7%	100%
Total	Nb	1	15	4	36	146	202
	%	0%	7,4%	2%	17,8%	72,3%	100%

b) Types de toilette du ménage

		Latrine traditionnelle	Brousse	Total
ADAMAOUA	Nombre	57	27	84
	%	67,9%	32,1%	100%
EST	Nombre	75	43	118
	%	63,6%	36,4%	100%
Total	Nombre	132	70	202
	%	65,3%	34,7%	100%

Source : Enquête JAM Cameroun 2007

a) Impact de la crise sur les ménages en Centrafrique



b) Caractéristiques du chef de ménage par classe d'insécurité alimentaire

		Classes d'insécurité alimentaire		
		Insécurité alimentaire	A risque	Sécurité alimentaire
Groupe ethnique	Mbororo	77,3	91,4	92,7
	Gbaya	22,7	8,6	7,3
Sexe chef du ménage	masculin	68,2	70,0	88,2
	feminin	31,8	30,0	11,8
Niveau d'éducation du chef du ménage	aucune	63,6	65,7	69,1
	primaire	9,1	5,7	0,9
	secondaire		1,4	0,9
	autre (école coranique)	27,3	27,1	29,1
Status matrimonial du chef du ménage	marié	81,8	87,1	90,0
	divorcé	4,5	1,4	0,9
	veuf	9,1	8,6	7,3
	célibataire	4,5	2,9	1,8

c) Caractéristiques du ménage par classe

		Classes d'insécurité alimentaire		
		Insécurité alimentaire	A risque	Sécurité alimentaire
Principale source d'eau du ménage	robinet			0,9
	forage		5,7	10,0
	puits amélioré		4,3	0,9
	puits traditionnel	22,7	22,9	13,6
	eaux de surface	77,3	67,1	74,5
Position des sources d'eau	dans la maison	18,2	10,0	3,6
	0-15 minutes	50,0	58,6	70,0
	15-30 min à pied	18,2	17,1	17,3
	30-60 min à pieds	13,6	4,3	1,8
	plus 1 heure à pied		10,0	7,3
Pratique d'agriculture cette saison	oui	54,5	48,6	48,2
	non	45,5	51,4	51,8
Nombre de têtes de bétail par classe	nb de têtes de bovins	0,7	4,3	10,3
	nb de têtes de caprins	0,2	0,5	1,4
	nb de têtes d'ovins	0,0	0,1	0,5
	nb de têtes de volailles	0,2	2,8	3,1
	nb de têtes d'anes	0,0	0,0	0,4
	nb de têtes de porcin	0	0	0
Superficie emblavée et quantités récoltées	superficie totale emblavée	2,8	0,9	1,1
	qté céréales récoltée	43,9	26,4	49,7
	qté manioc récoltée	6,1	14,3	12,3
	qté igname récoltée	0,0	0,3	3,9
	qté arachides récoltée	2,3	0,0	0,4
	qté produits maraichers récoltée	0,0	0,0	0,3

d) Stratégies de survie et mécanismes d'adaptation par classe d'insécurité alimentaire

		Classes d'insécurité alimentaire		
		Insécurité alimentaire	A risque	Sécurité alimentaire
Stratégies de survie et adaption à l'arrivage au Cameroun	garder les stocks/biens pour des raisons de précaution	4,5		2,7
	solidarité village d'accueil	72,7	41,4	34,5
	activité agricole	4,5	18,6	2,7
	utiliser les réserves		11,4	8,2
	ventes des animaux (bétail)	4,5	17,1	36,4
	réductions nombres de repas		2,9	
	vente bois /pailles/cueillette	4,5	4,3	8,2
	travail occasionnel		2,9	4,5
	emprunter auprès des familles	4,5		1,8
	passer des jours sans manger			0,9
	autres	4,5	1,4	
Stratégies de survie et adaption à maintenant au Cameroun	garder les stocks/biens pour les raisons de précaution	9,1		1,8
	solidarité village d'accueil	4,5	17,1	12,7
	activité agricole	13,6	22,9	10,9
	utiliser les réserves		2,9	2,7
	ventes des animaux (bétail)	9,1	20,0	40,9
	réductions nombres de repas		5,7	4,5
	vente bois /pailles/cueillette	22,7	20,0	14,5
	travail occasionnel	22,7	5,7	6,4
	consommation cueillette	4,5		
	emprunter auprès des familles			0,9
	passer des jours sans manger	9,1	1,4	
autres	4,5	4,3	4,5	
Stratégies de survie et adaption dans le court terme (mois prochain)	garder les stocks/biens pour les raisons de précaution	4,5	4,3	0,9
	solidarité village d'accueil	4,5	7,1	2,7
	activité agricole	36,4	54,3	35,5
	utiliser les réserves			2,7
	ventes des animaux (bétail)	13,6	7,1	29,1
	réductions nombres de repas		4,3	
	vente bois /pailles/cueillette	9,1	10,0	9,1
	travail occasionnel	27,3	7,1	15,5
	passer des jours sans manger	4,5		1,8
	autres		5,7	2,7
	Stratégies de survie et adaption à moyen terme (prochaine campagne agricole)	garder les stocks/biens pour les raisons de précaution	4,5	1,4
solidarité village d'accueil		4,5	2,9	0,9
activité agricole		77,3	78,6	67,3
utiliser les réserves				1,8
ventes des animaux (bétail)		9,1	2,9	18,2
réductions nombres de repas			1,4	
vente bois /pailles/cueillette		4,5		3,6
travail occasionnel			8,6	1,8
vente bien productifs				0,9
passer des jours sans manger			1,4	
autres			2,9	4,5

Enquête Initiale sur les Réfugiés Centrafricains et les villages environnants au Cameroun

Questionnaire Ménage

Date de l'interview |__|_|_|__|_|_| 2007

Province -----

Département -----

Arrondissement/district -----

Ménage |__|_|_|

Date d'arrivée au Cameroun _____ (mois et année e.g. Janvier 2005 = 01/05)

Numéro du questionnaire |__|_|_|_|_|

Signature du superviseur _____

Date: |__|_|_|_|_| 2007

Remarques / Observations: -----

Section 1 – Démographie**1.1 – Sexe du chef de ménage**

Masculin = 1

Féminin = 2

1.3 – Age du chef de ménage

|__|_| ans

1.4 – Education du chef de ménage

Aucune = 1

Primaire = 2

Secondaire = 3

Supérieur = 4

Professionnelle = 5

Autre = 6 (Préciser) _____

1.5 – Statut matrimonial du chef de ménage

Marié(e) ou vivant maritalement = 1

Divorcé(e) = 2

Veuf (ve) = 3

Célibataire = 4

1.6 – Composition du ménage

Masculin 0-5 ans |__| Féminin 0-5 ans |__|

Masculin 6-14 ans |__| Féminin 6-14 ans |__|

Masculin 15-59 ans |__| Féminin 15-59 ans |__|

Masculin + 60 ans |__| Féminin + 60 ans |__|

Section 2 – Santé**2.1 – Avez-vous eu au moins un des membres de votre ménage malades au cours du dernier mois ?**

Oui = 1

Non = 2

3.2 – Si oui, quelle a été la principale cause ?Perte de poids ($\geq 10\%$) = 1

Diarrhée chronique = 2

Fièvre prolongée = 3

Toux persistant = 4

Pneumonie = 5

Maladie de la peau = 6

Herpes = 7

Candidoses = 8

MST = 9

Autre (préciser) = 10 _____

2.2 – Comment la dernière personne à avoir été malade a-t-elle été soignée?

Aucun soin = 1

Médecine traditionnelle = 2

Hôpital/centre de santé = 3

Cliniques/centres de santé privés = 4

Dépôt de pharmacie/médicaments = 5

Automédication = 6

Autres (spécifier) = 7 _____

2.3 – Y a-t-il eu des décès chez les jeunes enfants (moins de 5 ans) au cours des 2 derniers mois ?

Enquête Initiale sur les Réfugiés Centrafricains et les villages environnants au Cameroun

Questionnaire Ménage

Oui = 1 Non = 2

2.4 – Si oui, quelle a été la principale cause ?

Longue Maladie = 1
 Pneumonie = 2
 Diarrhée = 3
 Malnutrition = 4
 Paludisme = 5

Rougeole = 6

Autre (préciser) = 7 _____

2.5 – Quel type de toilette utilise votre ménage ?

Latrine traditionnelle = 1
 Latrine moderne = 2
 Brousse = 3

Section 3 – L'accès à l'eau potable

3.1 – Quelle est *la principale source* d'eau potable du ménage?

Robinet1
 Forage (y compris pompes)2
 Puits amélioré3
 Puits traditionnel4
 Marigot, rivière, ruisseau, pluies5
 Eau minérale6
 Autres (spécifier)7

3.2 – A quel endroit se trouve le point d'eau potable ?

dans la maison/cour/concession1
 à moins de 15 minutes à pied2
 entre 15-30 minutes à pied3
 entre 30-60 minutes à pied4
 à plus de 1 heure à pied5

Section 4 – Agriculture/élevage

4.1 – Avez vous pratiqué l'agriculture cette saison ?

OUI.....1 NON.....2 *Si oui par 4.2 et si non par à 5.3*

4.2

Type	Surface emblavée (hectares)	Quantité récoltée (Kg)	Quantités vendues au cours des trois mois précédents l'enquête	Principale raison de la vente Dépenses alimentaires=1 Dépenses de santé=2 Dépenses de cérémonies=3 Frais de scolarité=4 Autres=5 (spécifier) Non applicable = 99
a-Maize	□□□□	□□□□	□□□□	□□□□
b-Manioc	□□□□	□□□□	□□□□	□□□□
c-Haricot	□□□□	□□□□	□□□□	□□□□
d-Igname	□□□□	□□□□	□□□□	□□□□
e-Sorgho/mil	□□□□	□□□□	□□□□	□□□□
f-Arachides	□□□□	□□□□	□□□□	□□□□
g-Pâtes	□□□□	□□□□	□□□□	□□□□
h-Produits Maraîchers	□□□□	□□□□	□□□□	□□□□
i-Autre -----	□□□□	□□□□	□□□□	□□□□

Enquête Initiale sur les Réfugiés Centrafricains et les villages environnants au Cameroun

Questionnaire Ménage

4.3 – Si non, pourquoi ?

Pas de terre	1	Manque d'outils	6	
Insécurité		2 Maladie		7
Main d'œuvre insuffisante	3	Manque de volonté.....	8	
Manque de semences/boutures	4	Autres (spécifier)	9	
Manque d'autres intrants (engrais, pesticides, etc.)	5			

4.4 – Possession de bétail par le ménage

Type	Nombre de têtes disponibles	Nombre de têtes vendues au cours des trois mois précédents l'enquête	Principale raison de la vente Dépenses alimentaires=1 Dépenses de santé=2 Dépenses de cérémonies=3 Frais de scolarité=4 Autres=5 (spécifier) Non applicable = 99
Bovins			
Caprins			
Ovins			
Volailles			
e-Anes			
Porcins			
pisciculture (poisson)			
Autre -----			

Section 5 – Sources de Revenus

5.1 – Avant le déclenchement de la guerre	5.2 – Actuellement
<p>quelles étaient les principales sources de revenus/activités permettant aux ménages de se procurer des aliments de base.</p> <p>1= Elevage 2= Production agricole 3=Vente de produits agricoles 4=Vente de produits d'élevage 5=Vente des produits de la chasse/cueillette 6= Commerce/entrepreneur 7=Artisanat 8=Salarié du privé 9=autres (préciser-----)</p>	<p>quelles sont les principales sources de revenus/activités permettant aux ménages de se procurer des aliments de base.</p> <p>1= Elevage 2= Production agricole 3=Vente de produits agricoles 4=Vente de produits d'élevage 5=Vente des produits de la chasse/cueillette 6= Commerce/entrepreneur 7=Artisanat 8=Salarié du privé 9=autres (préciser-----)</p>

Enquête Initiale sur les Réfugiés Centrafricains et les villages environnants au Cameroun

Questionnaire Ménage

5.3 - Au cours du **mois** dernier quel est par activité le revenu dégagé par le ménage.

Activité	Revenus	
	pratiquez vous cette activité (1 = Oui ; 2= Non)	Revenus dégagés en Espèces et en Nature (Convertir en FCFA)
5.3a Vente des produits agricoles/rente		

5.3b Vente des produits d'élevage		
5.3c Vente de produits de la chasse		
5.3d petit commerce (cigarettes, charbon, etc.)		
5.3e Autres (spécifier)		

Section 6- Consommation Alimentaire

6.1 Combien de repas avez-vous (= ménage) pris dans la journée d'hier ?

6.2a Adultes 6.2b Enfants

6.3 Combien de fois avez vous mangé les aliments suivant durant la semaine dernière (7jours) ?

Aliments	Avez vous consommé cet aliment cette semaine (1=Oui ; 2= non)	Fréquence de consommation les 7 derniers jours (0-7 jours)	Variation saisonnière (comparer avec période de la soudure)	Mode d'acquisition
6.3a Riz				
6.3b Maïs				
6.3c Autres céréales (sorgho, mil, etc.)				
6.3d Pâtes				
6.3e Igname, manioc et autres tubercules				
6.3f Légumineuses/				

	arachides				
6.3g	Viande/poulet				
6.3h	Poisson				
6.3j	Légumes (y compris feuilles)				
6.3k	Fruits				
6.3l	Lait/Oeuf				
6.3m	Sucre				
6.3n	Huile				
				1=très bonne 2=bonne 3=mauvaise 4=très mauvaise	1 =Propre production 2 = Achat 3 = Emprunt 4 = Dons 5 =Reçu contre service /travail 6 = Autres

Enquête Initiale sur les Réfugiés Centrafricains et les villages environnants au Cameroun

Questionnaire Ménage

Section 7 – Dépenses du ménage

Indiquez pour chaque rubrique combien le ménage a dépensé au cours de la dernière **semaine** (Dépenses totales en FCFA).

Poste de dépenses au cours de la dernière semaine		Avez vous effectuée des dépenses pour... (1 = Oui ; 2=Non)	Combien avez-vous dépensé la semaine passée pour... (en FCFA)			
7.1	Riz			7.11	Sucre	
7.2	Maïs			7.12	Huile	
7.3	Autres céréales (sorgho, mil, etc.)			7.13	Santé	
7.4	Igname, manioc et autres tubercules			7.14	Education	
7.5	Légumineuses/légumes			7.15	Habillement	
7.6	Viande/poulet			7.16	Transport	
7.7	Poisson/ crustacés			7.17	Paiement de main d'oeuvre	
7.8	Légumes (y compris feuilles)			7.18	Equipements agricoles/ Intrants	
7.9	Fruits			7.19	Equipement domestiques (vaisselle, articles de ménage divers)	
7.10	Lait/Œuf			7.20	Envois d'argent (personnes à charge)	
				7.21	Cérémonies/Funérailles/Festivités	
				7.22	Autres	

Section 8 – Type de chocs et capacités de réponses

8.1 – Quel est l'impact de la crise avant ton arrivage au Cameroun (en Centrafrique) ?	8.2 – Comment avez vous réagi face a cette situation quand vous étés arrivés dans ce site (au Cameroun) ?	8.3 – Comment vous réagissez face a cette situation maintenant (aujourd'hui) dans ce site (au Cameroun) ?	8.4– Comment vous allez réagir face à cette situation dans le coûté terme (prochaine mois)?	8.5– Comment vous allez réagir face à cette situation dans le moyen terme (la prochaine saison ou campagne agricole)?
<p>1 = Réduction production produits agricoles</p> <p>2 = Perte totale production agricoles</p> <p>3 = Réduction du cheptel</p> <p>4 = Perte totale du cheptel</p> <p>5 = Perte d'emploi</p> <p>6 = Hausse des prix de bétail</p> <p>7 = Baisse des prix de bétail</p> <p>8 = perte d'emploi</p> <p>8 = Abandon scolaire des enfants</p> <p>9 = Autres (à préciser)</p>	<p>1= garder les biens/stocks pour des raisons de précaution</p> <p>2 = solidarité village d'accueil</p> <p>3 = activités agricole</p> <p>4 = utiliser des réserves</p> <p>5 = vente animaux (bétails)</p> <p>6 = réduction nombre des repas par jours</p> <p>7 = vente bois/paille/cueillette</p> <p>8 = travail occasionnel</p> <p>9= consommation cueillette</p> <p>10= emprunter auprès famille</p> <p>11= Retour des temps en Centrafrique pour récolter les produit agricole ou vendre les bétails</p>	<p>1= garder les biens/stocks pour des raisons de précaution</p> <p>2 = solidarité village d'accueil</p> <p>3 = activités agricole</p> <p>4 = utiliser des réserves</p> <p>5 = vente animaux (bétails)</p> <p>6 = réduction nombre des repas par jours</p> <p>7 = vente bois/paille/cueillette</p> <p>8 = travail occasionnel</p> <p>9= consommation cueillette</p> <p>10= emprunter auprès famille</p> <p>11= Retour des temps en Centrafrique pour récolter les produit agricole ou vendre les</p>	<p>1= garder les biens/stocks pour des raisons de précaution</p> <p>2 = solidarité village d'accueil</p> <p>3 = activités agricole</p> <p>4 = utiliser des réserves</p> <p>5 = vente animaux (bétails)</p> <p>6 = réduction nombre des repas par jours</p> <p>7 = vente bois/paille/cueillette</p> <p>8 = travail occasionnel</p> <p>9= consommation cueillette</p> <p>10= emprunter auprès famille</p> <p>11= Retour des temps en Centrafrique pour récolter les produit agricole ou vendre les</p>	<p>1= garder les biens/stocks pour des raisons de précaution</p> <p>2 = solidarité village d'accueil</p> <p>3 = activités agricole</p> <p>4 = utiliser des réserves</p> <p>5 = vente animaux (bétails)</p> <p>6 = réduction nombre des repas par jours</p> <p>7 = vente bois/paille/cueillette</p> <p>8 = travail occasionnel</p> <p>9= consommation cueillette</p> <p>10= emprunter auprès famille</p> <p>11= Retour des temps en Centrafrique pour récolter les produit agricole ou vendre les</p>

Enquête Initiale sur les Réfugiés Centrafricains et les villages environnants au Cameroun
Questionnaire Ménage

	<i>12 = vente bien productifs</i> <i>13 = passer des jours sans manger</i> <i>14 = vente objet de valeurs</i> <i>15 = consommation semences</i> <i>16= autres (à préciser)</i> <hr/>	<i>bétails</i> <i>12 = vente bien productifs</i> <i>13 = passer des jours sans manger</i> <i>14 = vente objet de valeurs</i> <i>15 = consommation semences</i> <i>16= autres (à préciser)</i> <hr/>	<i>bétails</i> <i>12 = vente bien productifs</i> <i>13 = passer des jours sans manger</i> <i>14 = vente objet de valeurs</i> <i>15 = consommation semences</i> <i>16= autres (à préciser)</i> <hr/>	<i>bétails</i> <i>12 = vente bien productifs</i> <i>13 = passer des jours sans manger</i> <i>14 = vente objet de valeurs</i> <i>15 = consommation semences</i> <i>16= autres (à préciser)</i> <hr/>
--	---	---	---	---